



Commerces Et de 1000 !

**+ 12 pages
sur la rénovation
énergétique**

La Métropole a soutenu financièrement 1000 commerces sur les 7000 que compte le territoire. Ces aides sont accordées pour des travaux énergétiques, d'embellissement, de rénovation ou encore d'accessibilité de ces lieux indispensables, notamment à la vie de nos communes.

LIRE P.8-9

INDUSTRIE

La mobilisation se poursuit pour sauver Vencorex

LIRE P.16

GRAND PROJET

Tout savoir sur le projet du futur siège de la Métropole

LIRE P. 12 à 15





© ESRF

DANS LE RÉTRO

En 1990, un édifice hors normes sortait de terre, changeant à jamais le visage de Grenoble. Le synchrotron permet depuis 30 ans (la première expérience a eu lieu le 1^{er} octobre 1994) à des scientifiques du monde entier d'explorer la matière jusqu'au niveau atomique et cellulaire. Depuis, il a contribué à plus de 40 000 publications scientifiques et quatre prix Nobel. Pas mal pour un trentenaire !

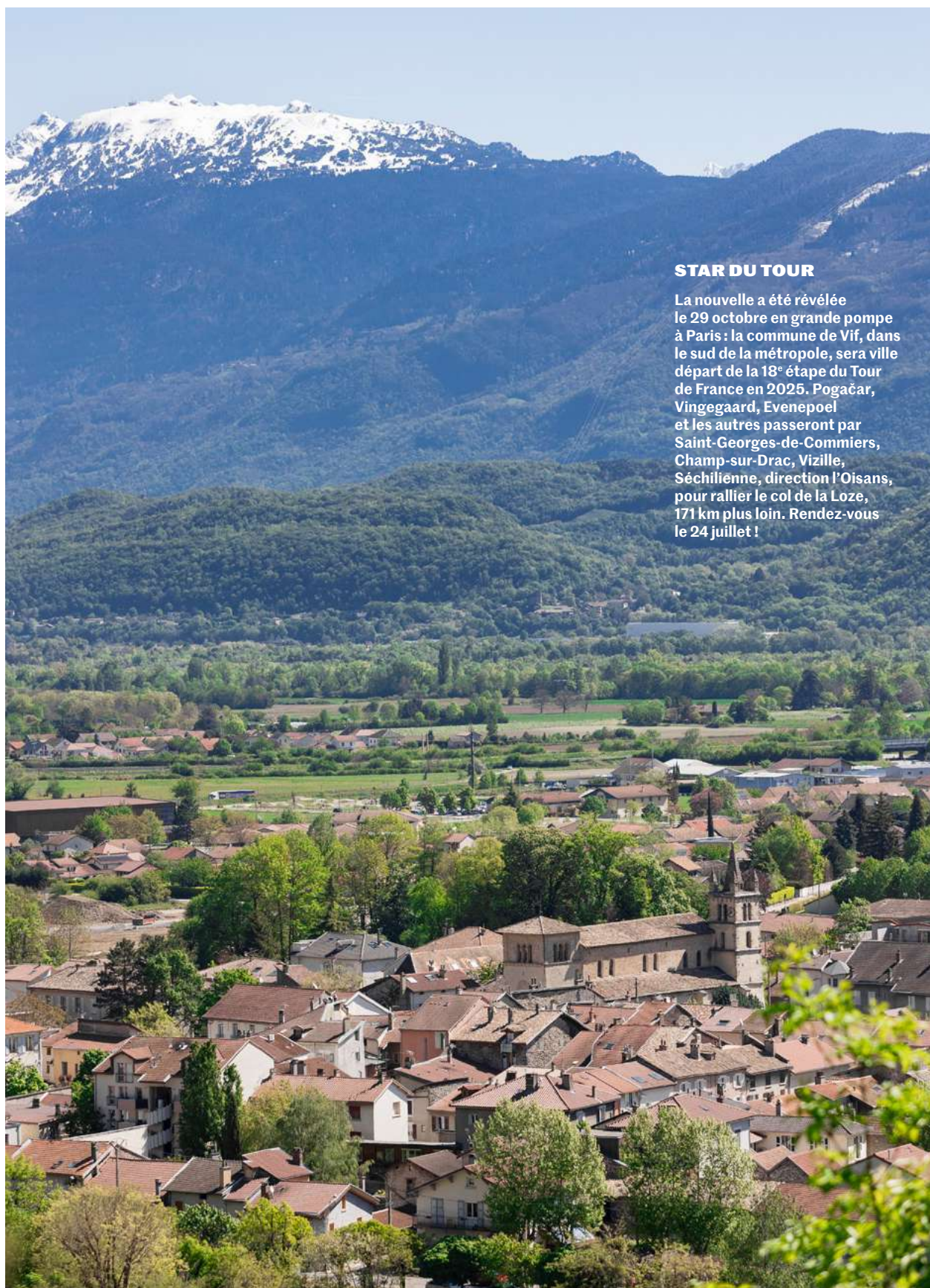


© Lara Batails / Grenoble Alpes Métropole

BÊTES À CORNES

Une fillette découvre le décor du vestiaire de l'équipe de rugby grenobloise, le FCG, au stade des Alpes. Les coulisses du stade, l'instar de la patinoire, du centre de tri ou du futur siège de la Métropole, étaient ouvertes au public à l'occasion des Journées européennes du patrimoine.

EN IMAGES



STAR DU TOUR

La nouvelle a été révélée le 29 octobre en grande pompe à Paris : la commune de Vif, dans le sud de la métropole, sera ville départ de la 18^e étape du Tour de France en 2025. Pogačar, Vingegaard, Evenepoel et les autres passeront par Saint-Georges-de-Commiers, Champ-sur-Drac, Vizille, Séchilienne, direction l'Oisans, pour rallier le col de la Loze, 171 km plus loin. Rendez-vous le 24 juillet !

BRESSON
BRIÉ-ET-ANGONNES
CHAMP-SUR-DRAC
CHAMPAGNIER
CLAIX
CORENC
DOMÈNE
ÉCHIROLLES
EYBENS
FONTAINE
GIÈRES
GRENOBLE
HERBEYS
JARRIE
LA TRONCHE
LE FONTANIL-CORNILLON
LE GUA
LE PONT-DE-CLAIX
LE SAPPEY-EN-CHARTREUSE
MEYLAN
MIRIBEL-LANCHÂTRE
MONT-SAINT-MARTIN
MONTCHABOUD
MURIANETTE
NOTRE-DAME-DE-COMMIERS
NOTRE-DAME-DE-MÉSAGE
NOYAREY
POISAT
PROVEYSIEUX
QUAIX-EN-CHARTREUSE
SAINT-BARTHÉLÉMY-DE-SÉCHILLENNE
SAINT-ÉGRÈVE
SAINT-GEORGES-DE-COMMIERS
SAINT-MARTIN-D'HÈRES
SAINT-MARTIN-LE-VINOUX
SAINT-PAUL-DE-VARCES
SAINT-PIERRE-DE-MÉSAGE
SARCENAS
SASSENAGE
SÉCHILLENNE
SEYSSINET-PARISSET
SEYSSINS
VARCES-ALLIÈRES-ET-RISSET
VAULNAVEYS-LE-BAS
VAULNAVEYS-LE-HAUT
VENON
VEUREY-VOROIZE
VIF
VIZILLE



Le mot de Christophe Ferrari

La réhabilitation du siège métropolitain entre dans sa seconde phase, marquée par un chantier ambitieux de rénovation et d'extension. Plutôt que de construire, la Métropole a choisi de rénover ce lieu emblématique du territoire tout en répondant aux exigences actuelles en matière de sobriété énergétique et d'accessibilité. C'est l'une des propositions faites par la Convention citoyenne métropolitaine pour le climat, mais également une volonté partagée par les élus métropolitains. Le nouveau siège sera le premier bâtiment public de cette envergure labellisé Passivhaus en Auvergne-Rhône-Alpes. Ce bâtiment est un morceau de notre histoire collective. C'est un lieu fait pour les habitants, avec les habitants et par les habitants, puisque 72 % des entreprises travaillant sur le projet sont iséroises.

Depuis 2016, la Métropole soutient fermement ses commerçants, ne laissant aucune crise affaiblir son engagement.

Face aux défis du Covid et aux émeutes de juin 2023, nous avons redoublé d'efforts, apportant plus de 2,3 millions d'euros pour soutenir ceux qui font vivre nos quartiers et dynamisent notre économie locale. Sous ma présidence, la Métropole a toujours fait du soutien aux commerçants une priorité. Ce soutien concret, ce sont des actions et non des paroles : en 10 ans, la Métropole a investi 5 millions d'euros pour aider directement 1 000 commerces dans leurs projets d'installation et d'investissements. Et contrairement aux éternelles critiques, la Métropole bâtit avec ambition le commerce de demain, un commerce ancré dans le territoire, résilient et porteur de vie pour nos centres-villes.

Christophe Ferrari,
Président de la Métropole,
Maire du Pont-de-Claix

L'avenir de l'entreprise Vencorex est aujourd'hui menacé, et avec elle, 450 emplois ainsi que l'ensemble de la filière chimique du sud grenoblois par effet domino.

Cette situation nous interroge : a-t-on une politique industrielle dans ce pays ? Si Vencorex venait à fermer, ce n'est pas seulement une entreprise qui disparaît, mais toute notre industrie nationale qui en subirait les conséquences : chimie, automobile, batteries électriques, panneaux solaires... autant de secteurs déjà affaiblis par une concurrence déloyale chinoise et américaine. Il est grand temps que notre pays retrouve une politique industrielle ambitieuse et cohérente. Nous appelons le Gouvernement à prendre les choses en main pour préserver notre industrie et assurer un avenir viable à Vencorex. Le combat mené ici au Pont-de-Claix et à Jarrie est symbolique d'une ambition plus large pour notre industrie, celle de protéger et de faire prospérer notre savoir-faire, nos emplois, et notre indépendance économique.

QUALITÉ DE L'AIR

Prochaine étape de la ZFE le 1^{er} janvier 2025

Depuis l'été 2023, une Zone à faibles émissions (ZFE) est déployée sur 13 communes de la métropole, de 7 h à 19 h en semaine pour les véhicules de particuliers. L'enjeu ? Moins de véhicules polluants pour une meilleure qualité de l'air sur la métropole. En effet, si cette dernière s'est largement améliorée ces 15 dernières années, la concentration de particules fines continue d'être responsable de dizaines de décès chaque année dans l'agglomération grenobloise. Au 1^{er} janvier 2025, une nouvelle étape entrera en vigueur : l'interdiction de circulation des véhicules Crit'Air 3 sur le périmètre de la ZFE. Si vous êtes concernés, la Métropole et le Smmag vous accompagnent avec, sous conditions de ressources, jusqu'à 3 ans d'équivalent gratuit sur les services de mobilités.

Infos sur zfe.grenoblealpesmetropole.fr

AMÉNAGEMENT

Du neuf à la Bastille



© Lucas Frangella / Grenoble Alpes Métropole

Deux nouveaux sentiers à la Bastille sont en cours d'aménagement. L'un part de Saint-Martin-le-Vinoux jusqu'à l'entrée de la grotte de Mandrin. Le second commence à la bergerie du mont Rachais, passe par le fort de Quichat et le hameau de La Frette. Sur ces itinéraires, les équipes de la Métropole installent la signalétique de randonnée, sécurisent les chemins en tronçonnant les arbres morts et posent des barrières de protection à certains endroits. Des aménagements en bois sont posés, ainsi qu'un escalier en caillebotis en bordure de la route de Clémencières. Le temps des travaux, ces sentiers pourront être fermés lors des interventions de tronçonnage ou de terrassement. Les travaux seront terminés en fin d'année, et la signalétique posée début 2025.

TRAVAUX

Une meilleure eau pour 20 000 habitants



© S. Habib / Grenoble Alpes Métropole

À compter de la fin d'année, les habitants de Saint-Égrève et du Fontanil-Cornillon bénéficieront d'une eau de robinet de meilleure qualité et sans risque de pénurie, à l'instar de 85% des habitants de la métropole. Plusieurs mois de travaux ont permis de raccorder les deux communes à la nappe phréatique du Drac. Celle-ci fournit une eau naturellement pure et non soumise à des risques de pollution, contrairement aux sources de montagne qui alimentaient jusqu'ici ces communes. Le volume de stockage sera augmenté pour garantir l'approvisionnement en eau des habitants. Ce chantier mené par la Métropole représente un investissement de 8,5 millions d'euros, avec la participation de l'État, de l'Agence de l'eau et des communes de Saint-Égrève et du Fontanil-Cornillon.

MIGRANTS

L'hospitalité au café

La Métropole met en œuvre plusieurs actions afin de faciliter l'intégration des migrants et plus largement des primo-arrivants sur le territoire. Elle a lancé en cette fin d'année 2024 les Cafés de l'hospitalité, un rendez-vous qui se déroule un lundi sur deux de 14 h à 17 h au Bivouak Café, situé dans le tiers lieu La Correspondance à Grenoble. Ces cafés regroupent des structures associatives qui donnent des informations pratiques et d'orientation ; ils sont aussi l'occasion de participer à des activités ludiques et pédagogiques. Prochains rendez-vous le 25 novembre et le 9 décembre.



© L. Balais / Grenoble Alpes Métropole

PARIS 2024

Une table ronde de champions

La Métropole a accueilli, le temps d'une table ronde, plusieurs athlètes du territoire de retour des Jeux olympiques et paralympiques de Paris. Jean-Louis Michaud, médaillé de bronze au para-tir, a notamment partagé son expérience, aux côtés d'autres sportifs comme David Smetanine (para-natation), Fayçal Sawadogo (étudiant de l'UGA qui représentait le Burkina Faso au taekwondo), Paul Jenft et Capucine Viglione (escalade), et enfin, pour l'aviron, Laura Tarantola, les frères Turlan et Ferdinand Ludwig. Interview en vidéo à voir sur la chaîne YouTube de Grenoble Alpes Métropole.



© Lara Balais / Grenoble Alpes Métropole

ADEME

La Métropole labellisée 5 étoiles pour sa transition écologique

L'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) a attribué à la Métropole grenobloise le niveau 5 étoiles pour ses « *approches innovantes et efficaces* » en faveur du climat, de la qualité de l'air et des énergies. Grenoble Alpes Métropole occupe la première place des métropoles françaises dans ce classement. Lors de l'évaluation des collectivités, un auditeur européen a même évoqué un « *territoire très inspirant, notamment par sa capacité à chercher la rupture* ». La Métropole avait également mis en place également une Convention citoyenne métropolitaine pour le climat « *inédiée par son ampleur* », ajoute l'Agence saluant « *le volontarisme de la Métropole mais aussi l'engagement des citoyennes et citoyens* ».

VISITE GUIDÉE

De quel bois on se chauffe?

Une énergie renouvelable, locale et économique, c'est la promesse de Biomax, la centrale de chauffage de la Presqu'île de Grenoble, fonctionnant à 100% au bois. Détours dans les méandres des tuyaux en acier d'une usine pionnière de la transition énergétique.

Le réseau de chauffage urbain de la métropole est le deuxième plus important en France après Paris! 185 km de canalisations sont répartis sous la voie publique de sept communes de l'agglomération*, alimentées en eau chaude par l'un des cinq sites de production de chaleur de la Métropole: Villeneuve, Poterne, Athanor, Biomax, et la centrale thermique de Solvay. Ce réseau de chaleur alimente 46 000 logements, mais aussi le campus universitaire, le CHU, le Musée de Grenoble, les centres commerciaux Grand'Place et Caserne de Bonne, et de nombreux autres bâtiments publics. Biomax, mis en service en 2020, a



© Clara Goubault / Grenoble Alpes Métropole

la particularité d'utiliser exclusivement le bois comme combustible (et du fioul seulement pour la chaudière d'appoint): une énergie moins chère et plus responsable pour se chauffer cet hiver.

CHALEUR ET ÉLECTRICITÉ

Sur la presqu'île scientifique, Stéphane, responsable d'exploitation à la compagnie de chauffage, entame la visite du site: « Ici, le bois est déchargé, criblé et déferpillé: on retire les gros morceaux, mais aussi les clous et les parties métalliques, avant de sécher le bois afin d'éliminer toute l'eau qu'il contient. » Ce bois sert de combustible à la chaudière principale. La vapeur produite est utilisée en partie pour chauffer l'eau du réseau, et est envoyée dans une turbine pour produire de l'électricité. « Biomax est une centrale de cogénération, précise Stéphane, c'est-à-dire qu'elle produit à la fois de la chaleur et de l'électricité. »

L'eau chauffée est ensuite envoyée dans les conduites en acier à travers tout le réseau

de chauffage urbain, pour desservir entre 15 000 et 20 000 logements. Depuis l'extérieur, les trois grosses tours de stockage thermique ne passent pas inaperçues: « Elles permettent de stocker de l'eau chaude quand il y a un surplus, et de la décharger quand il y a besoin. Sur les heures de pointe, cela évite de démarrer la chaudière d'appoint qui fonctionne au fioul. » Les 214 salariés du site Biomax font tourner l'usine de novembre à mai, et effectuent des travaux de maintenance le reste de l'année. •

*Grenoble, Échirolles, Eybens, Gières, La Tronche, Le Pont-de-Claix, Saint-Martin-d'Hères.

Une énergie renouvelable et neutre en émission de CO₂

Du bois comme combustible, mais pas de gaspillage! Si à Biomax, 70 000 tonnes de bois sont brûlées par an, l'approvisionnement s'effectue dans des forêts durablement gérées et dans une démarche de coupes raisonnées. Le bois qui alimente la centrale provient de déchets verts ou des forêts situées à 100 kilomètres maximum autour de Grenoble, afin de réduire l'impact écologique du transport. Autre avantage de l'utilisation du bois: il ne génère pas de pollution supplémentaire au dioxyde de carbone (CO₂). En effet, les émissions de CO₂ produites par la combustion du bois sont compensées, puisque durant sa vie l'arbre capte le CO₂: on considère donc que c'est une source d'énergie à l'impact neutre.



© Lucas Frangella / Grenoble Alpes Métropole

RÉEMPLOI

Bornes textile: que deviennent mes vêtements?

Revendus ou recyclés, suivez la deuxième vie de vos vêtements, depuis leur collecte dans les bornes textiles jusqu'à leur valorisation par les acteurs locaux.

Elles ornent les coins de rue et les parkings, blanches et jaunes, remplies de vêtements, chaussures, sacs et linge de maison déposés par vos soins: ce sont les 100 bornes textile déployées dans 39 communes de la métropole. Deux fois par semaine, le camion d'Emmaüs, l'un des quatre acteurs en charge de la collecte et de la valorisation du textile sur le territoire, fait le tour des bornes de son périmètre. Aujourd'hui, ce sont 600 kilos de textile qui arrivent à l'atelier Lucie Coutaz, à Échirolles. Dans ce hangar de 800 m² qui a vu le jour il y a juste un an avec le soutien de la Métropole, les 16 salariés trient, rangent et étiquettent.

60% DES TEXTILES SONT REVENDUS

Quatre rangs de tri quadrillent le lieu. D'abord les articles en bon état, destinés à la revente locale, sont divisés en sous-catégories (homme, femme, bébé, hiver, été, haut, bas, etc.), avant d'être orientés chaque jour dans les boutiques Emmaüs du territoire, où 6 tonnes de textile sont vendues

à petit prix, chaque mois. Le reste est redirigé vers un centre de tri (voir plus loin). « On collecte du brut, on garde le meilleur que l'on commercialise et le reste va en plateforme de surtri », explique Jean-Pierre Polidori, le directeur d'Emmaüs Grenoble. La Remise, Tri-Vallées et Le Relais sont les trois autres partenaires de la Métropole qui, de la même façon qu'Emmaüs, récupèrent les collectes des bornes textile, revendent une partie en boutiques de seconde main sur le territoire métropolitain ou régional, et redirigent le reste dans des centres de tri. Ceux-ci sont tous situés en région Auvergne-Rhône-Alpes et orientent le textile vers d'autres filières de seconde main, en partenariat avec les associations (Secours populaire, Secours catholique, Croix-Rouge, etc.). Sur la totalité de la collecte des bornes textile, 60% des vêtements sont donc revendus en l'état.

RECYCLAGE OU COMBUSTIBLE: PAS DE GÂCHIS

Pour les textiles trop usés ou abîmés, direction le recyclage! 30% du textile récolté en

borne est recyclé pour créer de nouvelles matières premières, comme du fil ou de l'isolant thermique; il peut aussi créer de nouveaux objets comme des accessoires de sport; ou encore être broyé pour servir à la fabrication de différents produits comme le sol des terrains de sport par exemple. La partie non revendable et non recyclable restante (10%) sera incinérée pour produire du chauffage. •

Tout y va!

► Quoi?

Vêtements et sous-vêtements, foulards, bonnets, linge de maison, chaussures...

► En quel état?

Bon état, abîmés, ou même déchirés. Sauf s'ils sont mouillés ou souillés (produits chimiques, graisse, terre, peinture...) car cela pourrait générer de la moisissure.

► Comment les déposer?

Rassemblés dans un sac fermé pour pouvoir les transporter sans les salir, et les chaussures doivent être liées par paire.

► Où?

Dans l'une des 100 bornes de tri du textile présente sur l'espace public dans 39 communes de la métropole grenobloise. Voir la carte sur: grenoblealpesmetropole.fr/textile

► Où acheter des textiles d'occasion?

Consultez la carte des solutions sur: grenoblealpesmetropole.fr/reemploi



© Lara Balais / Grenoble Alpes Métropole



LE CHIFFRE

54 millions

C'est, en euros, la part du budget 2024 de la Métropole allouée aux mesures de la Convention citoyenne pour le climat.

© Pascale Cholette / Grenoble Alpes Métropole

PARTICIPATION

Convention citoyenne pour le climat : une expérience qui porte ses fruits

En 2022, les citoyens de la Convention citoyenne métropolitaine pour le climat rendaient leurs propositions pour réduire les émissions de gaz à effet de serre sur le territoire. Deux ans après, quel regard portent-ils sur cette expérience ?

Jusqu'à 2000 euros d'aides sont accordés aux métropolitains pour leurs projets d'installation d'énergie solaire; le premier tronçon de la future rocade à vélo est en travaux entre Poisat et Eybens; les ambassadeurs des Débats pour le climat accompagnent professionnels et particuliers dans leur changement de comportement alimentaire... Ces mesures sont celles – parmi 219 – proposées il y a deux ans par des citoyens lambdas, réunis dans le cadre de la Convention citoyenne pour le climat. Depuis leur comité de suivi, ils veillent à la réalisation des engagements de la Métropole, et témoignent de cette expérience.

Nicolas Chartrain, 50 ans, consultant, Gières

« J'ai été impressionné par l'implication des citoyens et des animateurs chargés de nous faire travailler. Cela a permis de faire des propositions acceptées et souhaitées par une large majorité de citoyens, fruits d'échanges respectueux et de qualité. C'est une formidable expérience humaine qui devrait être mise en place dans les collèges ou lycées. C'est rassurant de savoir qu'il est encore possible d'avancer ensemble en pensant avant tout à l'intérêt général. »

Françoise Manzo, professeure retraitée, Meylan

« J'étais échaudée par la convention citoyenne nationale pour le climat et je voulais être sûre que la Métropole allait bien prendre en compte le

travail que l'on ferait. Je voulais voir comment on pouvait agir au niveau local. Nous étions 100 personnes totalement différentes et on a réussi à faire consensus, à proposer des choses qui tiennent la route. Quand on a l'envie d'avancer et les moyens de le faire, on peut y arriver. Ça m'a donné espoir. Je fais partie du comité de suivi, et on constate une réelle implication de la Métropole. »

Aurélien Patruno, 39 ans, commerciale, Saint-Égrève

« En participant à la convention citoyenne pour le climat, je croyais au pouvoir des actions citoyennes : ensemble, on peut faire ressortir des idées, des consensus et réaliser de belles actions. Lors de cette expérience j'ai été marquée par l'impact de la consommation de viande rouge sur les émissions de gaz à effet de serre... Depuis, j'ai changé d'alimentation et d'habitudes de vie. »

INTERVIEW

Vers des solutions funéraires écologiques

Le 12 décembre, la Métropole organise, en partenariat avec la Ville de Grenoble et les PFI*, la deuxième édition de la Journée nationale des transitions funéraires. L'occasion de se pencher sur le sujet avec Martin Julier-Costes, socio-anthropologue et chercheur associé à l'Université Grenoble Alpes.

► Qu'est-ce que la transition funéraire ?

Martin Julier-Costes : La transition funéraire englobe tout ce qui peut être fait pour aller vers des pratiques funéraires plus écologiques. Elle questionne plusieurs aspects de nos pratiques actuelles comme l'utilité du cercueil ou des soins de conservation des corps et leur impact environnemental. Elle intègre aussi une réflexion sur les nouveaux procédés techniques de réduction des corps – aquamation et terramation – qui pourraient être une troisième voie possible à la crémation et l'inhumation, seuls modes de sépultures autorisés aujourd'hui en France.

► La journée nationale des transitions funéraires aura comme fil conducteur la terramation : en quoi consiste cette pratique ?

Elle consiste à transformer le corps humain en humus fertile par un procédé similaire au compostage des matières organiques. Plusieurs techniques existent : le compostage hors-sol, en pleine terre ou à la surface de la terre. Dans ce dernier procédé appelé humusation, le défunt est déposé sur un lit de broyat, de fragments de végétaux et de copeaux de bois, puis recouvert de ce même mélange. L'enjeu est d'accélérer la décomposition du corps. Seuls restent les os qui sont récupérés pour être broyés, comme c'est le cas pour la crémation. La terramation renvoie à l'imaginaire du retour à la terre et à la question de l'utilité du corps mort pour régénérer le vivant. Cette pratique est autorisée dans certains États américains, au Canada et depuis 2024, dans un länders allemand. En France, des associations comme Humusation France et Humo Sapiens agissent pour faire connaître ce procédé. Cette dernière parti-

cipe d'ailleurs à un projet de recherche sur le sujet porté par des chercheurs du CNRS et des universités de Lille et de Bordeaux.

► Quelles interrogations la terramation soulève-t-elle ?

Comme les autres procédés émergents, la terramation pose de nombreuses questions techniques, logistiques, juridiques, mais aussi culturelles et symboliques. D'autant qu'il n'existe pas d'études scientifiques pro-

Atelier BD : imaginez votre enterrement idéal

Dans le cadre de la journée nationale des transitions funéraires, un atelier gratuit avec l'autrice et illustratrice de BD grenobloise Tess Kinski est proposé au grand public. Après un temps d'introduction aux nouvelles pratiques funéraires, celle-ci fera appel à votre imaginaire et vous accompagnera dans les différentes étapes de la mise en dessin de votre scénario (aucun prérequis artistique n'est nécessaire).

> **Judi 12 décembre de 18 h 30 à 20 h 30 au siège de Grenoble Alpes Métropole, 1, place André-Malraux à Grenoble. Gratuit, entrée libre.**

cultes) et d'instaurer le dialogue entre tous pour que des initiatives puissent naître, tout d'abord dans le cadre de la loi existante, puis éventuellement aller plus loin dans l'expérimentation. •

* Pompes funèbres intercommunales de la région grenobloise

« La terramation renvoie à l'imaginaire du retour à la terre et à la question de l'utilité du corps mort pour régénérer le vivant. »

bantes sur le sujet. Ni d'ailleurs sur l'impact environnemental de l'inhumation et de la crémation sur le sol, l'air ou encore le cycle de l'eau. Tout est à documenter scientifiquement. On est vraiment au début de la réflexion et c'est un processus qui prend du temps.

► Quels est l'objectif de la journée du 12 décembre ?

Cette journée vise à partager les connaissances actuelles sur la terramation et à voir quels enjeux elle représente. L'ambition est de recueillir la parole des acteurs présents (professionnels du funéraire, politiques, chercheurs, associations et représentants des



© Lara Balais / Grenoble Alpes Métropole

SOLIDARITÉ

21 projets contre la précarité alimentaire



© L. Frangella / Grenoble Alpes Métropole

Au total, ce sont 4 000 habitants qui bénéficieront d'actions diverses en faveur d'une alimentation accessible, en premier lieu, mais aussi saine et durable. Grenoble Alpes Métropole a accordé, au travers d'un appel à manifestation d'intérêt, 357 000 euros à 21 porteurs de projets. Parmi eux, le Secours Populaire, la Banque Alimentaire, Point d'Eau... Ou encore Mille Pousses, qui va créer une ferme urbaine pour produire des légumes dans le quartier d'Alpexpo, et le Mozaïkafé, qui distribue des paniers solidaires dans le quartier Renaudie à Saint-Martin-d'Hères.

PUBLICATION

Une BD pour mieux connaître la forêt



Quelles sont les fonctions essentielles de la forêt ? À quelles problématiques est-elle confrontée ? Comment la gérer durablement ? Autant de réflexions qui ont nourri la BD réalisée par le conseil de développement de la Métropole grenobloise. Illustrée par l'artiste grenoblois Ben Bert, elle est le premier tome de la collection Imagine Demain qui a pour but de partager les travaux du conseil de développement de Grenoble Alpes Métropole. D'autres numéros suivront sur la citoyenneté, l'appartenance métropolitaine, les mobilités rêvées de demain, le territoire vizillois et les marches sensibles (méthode exploratoire du C2D). Pour la lire, rendez-vous sur le site du C2D.

c2d.grenoblealpesmetropole.fr

REPORTAGE

Suivez-nous dans les égouts !

Les égoutiers de fond nettoient et entretiennent les 111 kilomètres de réseaux dits "visitables" (dans lesquels les agents peuvent pénétrer) de la métropole. Si leurs camions hydrocureurs sont bien visibles sur la voie publique, c'est sous nos pieds, dans l'obscurité et exposés à des gaz souvent toxiques, que ces agents publics œuvrent pour permettre le bon écoulement de nos eaux usées. Les égoutiers de surface, eux, entretiennent depuis la surface les réseaux plus étroits. En tout, il y a 2 081 km de réseaux d'assainissement dans les sous-sols du territoire métropolitain.



© Lucas Frangella / Grenoble Alpes Métropole

Reportage à voir sur la chaîne YouTube de Grenoble Alpes Métropole



UNIVERSITÉ

L'UGA à la pointe

L'Université Grenoble Alpes s'est classée, selon une étude parue fin octobre 2024, en tête de quelque 1 200 universités européennes en matière de nombre de brevets déposés. L'établissement confirme son dynamisme sur le continent en termes d'innovation, avec, entre 2000 et 2020, pas moins de 3 348 brevets déposés. Cette performance « est le reflet d'une politique historique et volontariste en matière de recherche et d'innovation en lien étroit avec les organismes nationaux de recherche (CEA, CNRS, Inrae, Inria, Inserm) », commente l'UGA dans un communiqué.

CHANTIER

La galerie technique du Rondeau, c'est fait



© Lara Balats / Grenoble Alpes Métropole

Une nouvelle étape, invisible pour les milliers de personnes qui circulent sur l'échangeur du Rondeau chaque jour, mais pourtant cruciale, a été inaugurée cet automne. Les travaux de la galerie technique, qui conduit toutes les eaux (potable, pluviales, usées) par dessous la route, sont achevés. Dans une galerie souterraine, des pompes et des tuyaux rutilants s'alignent. Ici transitent notamment les eaux usées de tous les habitants d'Échirolles à Chamrousse, qui sont expédiées vers la station d'épuration Aquapole, au Fontanil-Cornillon. Le débit moyen est de 500 m³ par heure, et peut atteindre 3 300 m³ par heure en cas de forte pluie. Cette étape de déviation des réseaux d'eaux et de mise en service de la galerie technique représente un investissement de 8,4 millions d'euros, dont 3 millions d'euros pris en charge par les services de l'État. Pour mémoire, la totalité du chantier du Rondeau doit s'achever au premier semestre 2025.

ÉNERGIE

Les toits du bâtiment Cémoi dotés de panneaux solaires

Le bâtiment Cémoi, ancienne usine de 12 000 m² située dans le quartier Ampère à Grenoble, et reconvertie en bureaux loués par la Métropole, a été doté de panneaux photovoltaïques sur trois pans de sa toiture. Au total, ce sont 442 m² de surface de panneaux solaires, pour une puissance de 92 kWc, qui ont été installés et couvriront une partie des besoins énergétiques de l'hôtel d'activités.

COMMUNES

Vague de rénovation dans les piscines

Gérées par les communes, les piscines municipales sont sources de lourdes dépenses énergétiques et financières. Plusieurs d'entre elles ont entamé d'importants travaux, avec l'aide de la Métropole, entre autres.

Elles sont indispensables pour l'apprentissage de la natation, pour les clubs sportifs et comme lieu de fraîcheur en été. Mais les piscines pèsent lourd sur les budgets municipaux, et ce sont des équipements qui vieillissent souvent mal. C'est pourquoi la Métropole a créé et abondé un fonds pour aider financièrement les communes à engager les travaux de rénovation énergétique de leurs bassins. « *La piscine des Buclos, c'est 20 % des dépenses énergétiques de la commune* », indique le maire de Meylan Philippe Cardin. Après avoir consulté les usagers, la commune s'est lancée : raccordement au chauffage urbain, pose de panneaux photovoltaïques et amélioration du traitement de l'eau accompagneront la réfection des espaces de la piscine (vestiaires, accès PMR, etc.). Au total, les émissions de gaz à effet de serre seront divisées par quatre ! Ce projet à 1,5 million d'euros, pris en charge à 27 % par le Département de l'Isère et à 19 % par Grenoble Alpes Métropole, sera achevé début mars, après cinq mois de travaux.

À VIF, UNE PISCINE DE 1964

La piscine découverte nichée à l'entrée de Vif porte encore tout le charme de l'ancien, avec ses portes en bois bleu ciel. Cet équipement construit en 64 était tellement en dehors des clous qu'il avait fermé ses portes ces dernières années. Vieille chaudière à fuel, filtration non conforme, zéro accessibilité... La piscine restera visuellement telle quelle, mais sera dotée de pompes à chaleur. Les bassins seront habillés d'inox, et tout le système hydraulique complètement refait à neuf. « *La réhabilitation de la piscine municipale vise avant tout à offrir un espace de convivialité et de fraîcheur, notamment pour les habitants ne disposant pas de jardin ou d'espaces extérieurs* », explique le maire de Vif, Guy Genêt. En étendant ses plages d'ouverture, l'objectif est aussi de

garantir aux scolaires l'apprentissage de la nage proche de chez eux. Les travaux sont chiffrés à 1,25 million d'euros, et soutenus par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département de l'Isère et Grenoble Alpes Métropole, pour de premiers ploufs dès le mois de mai.

JEAN-BRON OUVRIRA PLUS LONGTEMPS

Incontournable des citoyens, la piscine Jean-Bron à Grenoble bénéficiera aussi d'une rénovation cet hiver, à hauteur de 781 000 euros, dont 13 % pris en charge par la Métropole. « *Dans la perspective de la fermeture pour travaux de la piscine Clos d'Or de juin 2025 à juin 2026, il est prévu d'élargir la période d'ouverture de la piscine Jean-Bron. Cette mesure permettra notamment de transférer l'accueil des scolaires et des associations qui bénéficient de créneaux à la piscine Clos d'Or et ainsi assurer la continuité de l'apprentissage de la natation* », explique Céline Mennetrier, adjointe au maire de Grenoble. « *Sont prévus des travaux sur l'iso-*

lation du bâtiment et la couverture du bassin de 25 mètres par une couverture thermique, qui limitera les déperditions de chaleur et l'évaporation de l'eau : on sait que dans le cas d'un bassin nordique ouvert à l'année, la mise en place d'une telle couverture permet d'économiser 50 % sur les consommations de chauffage du bassin. » Ce n'est pas tout : la piscine de Championnet sera parée de nouvelles menuiseries, les murs et plafonds seront isolés, et les vestiaires, aujourd'hui chauffés à l'électricité, seront raccordés au chauffage urbain. Livraison de la nouvelle version de Jean Bron prévue mi-avril 2025. •

760 000 €

Accordés par Grenoble Alpes Métropole pour la rénovation énergétique de trois piscines communales. D'autres dossiers sont en cours de traitement.



La piscine de Vif est en cours de réfection totale. Débarrassée de sa chaudière au fuel, elle sera chauffée grâce à des pompes à chaleur, ce qui permettra d'étendre sa période d'ouverture.

Tout savoir sur le futur siège

Après une longue phase de désamiantage, les travaux de rénovation-extension du futur siège de la Métropole, en face du Stade des Alpes, sont lancés. On vous explique tout sur ce projet phare qui aboutira en 2027.

Pourquoi un nouveau siège ?

La décision de réunir les agents administratifs sur un seul site découle de plusieurs constats. En 2019, les services administratifs de la Métropole, soit 1 245 agents au total (800 autres travaillent sur des sites techniques), sont dispersés entre huit sites, dont plusieurs sont trop exigus pour permettre un travail dans de bonnes conditions. C'est le cas du Forum, ancien bâtiment de Cap Gemini devenu le siège de Grenoble Alpes Métropole. Idéalement situé à l'entrée de Grenoble, ce bâtiment est néanmoins vétuste, à tel point qu'il ne respecte plus certaines obligations sécuritaires.

De plus, les coûts énergétiques et d'entretien du Forum, comme de plusieurs autres sites administratifs de la Métropole, sont élevés et difficilement maîtrisables. D'ailleurs, le décret tertiaire adopté par l'État impose à cette dernière une baisse de 40% de ses consommations énergétiques à l'horizon 2030, objectif impossible à atteindre avec des bâtiments tels que le Forum ou celui de l'avenue Marie-Reynoard, à Grenoble également.

Il était donc urgent de trouver une solution pour offrir aux agents de meilleures conditions de travail, aller vers une maîtrise durable des coûts immobiliers de la Métropole et dans le même temps, améliorer l'efficacité du service à l'utilisateur.

Pourquoi ne pas avoir construit un bâtiment neuf ?

Le siège de la Métropole se doit d'avoir une position centrale, dans une volonté de trajet équivalent où que l'on soit dans l'agglomération. Construire un bâtiment neuf aurait comporté les avantages d'un chantier moins complexe et plus court. Encore fallait-il trouver un terrain suffisamment grand, au centre du territoire métropolitain, ce qui n'est pas une mince affaire.

Le scénario d'une réhabilitation complète, avec une extension pour ne garder qu'un seul site, a été préféré. D'abord, construire sur la ville existante est plus vertueux que de consommer de nouveaux espaces : c'est tout l'objet du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) adopté par la Métropole elle-même, des recommandations de la Convention citoyenne métropolitaine pour le climat, sans parler de la loi ZAN (zéro artificialisation nette). Cela évite également de laisser en entrée de ville une friche qui aurait certainement mis des mois, voire des années à trouver repreneur.

Agrandir le bâtiment permettra à l'ensemble des agents administratifs de travailler sur le même site, ce qui offre une meilleure synergie entre les services. Cela permet aussi de mutualiser les coûts d'entretien et les factures en un seul lieu plutôt que huit, et de se défaire de plusieurs bâtiments en les vendant ou en mettant fin aux baux de location. Parmi eux, le bâtiment Malraux (ex-CCI), sur la place du même nom, qui abrite le temps des travaux, le siège de la Métropole, fait l'objet d'un appel à projets pour une insertion urbaine utile et adaptée, dont le lauréat devrait être connu en 2025.

Comment le quartier sera-t-il impacté ?

La réhabilitation du Forum est aussi l'occasion de repenser tout ce quartier, porte d'entrée de Grenoble quand on arrive du Grésivaudan. L'architecture répondra à celle du Stade des Alpes juste en face. Les abords du bâtiment seront végétalisés (93 arbres seront plantés) et 20% du terrain restera de pleine terre. Un cheminement piéton et cyclable permettra de relier physiquement le parc des Berges au parc Paul-Mistral. Les espaces extérieurs du bâtiment seront réservés aux vélos et piétons.



En quoi ce chantier est-il exemplaire ?

L'ensemble de ce chantier complexe respecte la notion de sobriété. Conserver la structure en béton du bâtiment réduit d'un quart l'impact carbone par rapport à une construction neuve, soit 3 000 tonnes de CO₂ évitées (ou, si c'est plus parlant, 14 600 trajets en voiture entre Lille et Nîmes). Au-delà de cela, parallèlement à une longue phase de désamiantage, tous les matériaux qui pouvaient être réemployés l'ont été. Conformément à sa politique en faveur de la réduction des déchets, la Métropole a ainsi permis le réemploi de 90 tonnes de matériaux, soit sur le site lui-même, soit par d'autres collectivités voire des entreprises. Par ailleurs, le chantier est mené autant que possible par des entre-

de Grenoble Alpes Métropole



© Sora pour Baumschlagler Eberle Architekten avec Atelier A Architectes



« Impulser la rénovation énergétique est un impératif écologique et financier. La Métropole a hérité de bâtiments énergivores et montre l'exemple en déployant une stratégie immobilière : dès 2027, 4 millions d'euros par an seront économisés, en particulier grâce au projet de siège métropolitain rénové. »

Michelle VEYRET, vice-présidente chargée de l'administration générale, des ressources humaines et du patrimoine, adjointe au maire de Saint-Martin-d'Hères

prises locales, dans le respect des clauses sur l'insertion professionnelle et l'environnement mises en place par la Métropole (lire pages suivantes).

Qu'est-ce que ce bâtiment aura de particulier ?

Plein de choses ! Il sera ce qui se fait de mieux en matière environnementale, en atteste son exigeante labellisation Passivhaus. Le projet allie un maximum de confort pour un minimum de consommation d'énergie. La reconstruction privilégie les matériaux bio-sourcés (les façades en ossature bois sont d'origine locale, par exemple). La récupération des eaux usées assurera la totalité des besoins en chauffage et rafraîchissement du bâtiment, et plus de 900 m² de panneaux photovoltaïques seront

installés sur la toiture pour une production estimée à 200 MW/h par an. Les teintes claires en façades et la végétalisation réduiront l'effet d'îlot de chaleur du centre-ville. Les eaux pluviales seront traitées sur la parcelle, grâce à une imperméabilisation minimale et à de la végétation sur la toiture. Au global, la consommation énergétique sera diminuée de 90 % par rapport à la configuration actuelle, et les émissions de CO₂ divisées par six !

Quel investissement ?

Le projet du siège est chiffré à 108 millions d'euros, avec une participation financière du Département de l'Isère et de l'Ademe. Par rapport à aujourd'hui, les charges d'entretien du bâti de la Métropole seront divisées par trois, et les dépenses énergétiques

par quatre. Ainsi, les coûts énergétiques une fois tous les agents rapatriés au Forum sont estimés à 235 000 euros par an, alors qu'actuellement, avec tous les sites cumulés, ils s'élèvent à 695 000 euros annuels. Concernant l'entretien et la maintenance réglementaire, le budget futur est calculé à 735 000 euros par an, contre plus de 2,4 millions d'euros aujourd'hui.

Quand le siège sera-t-il terminé ?

L'emménagement des agents de la Métropole dans le nouveau Forum est prévu à la rentrée de septembre 2027. D'ici là, les habitants seront amenés à visiter le Forum et à découvrir ce chantier modèle lors de plusieurs journées portes ouvertes, prévues dès l'année prochaine. •

Le Forum avant / après

La réhabilitation du siège de la Métropole transformera aussi l'entrée de ville de Grenoble, avec un lien vert entre le parc des Berges et le parc Paul-Mistral. Aperçu en images.



© Thierry Chenu / Grenoble Alpes Métropole



© Sora pour Baumschlager Eberle Architekten avec Atelier A. Architectes

L'ancien bâtiment est conservé, soit 14 000 m² réhabilités. Il sera doté d'extensions pour 7 000 m² supplémentaires.

EN CHIFFRES

420 000 m²

C'est, tout cumulé (bureaux, sites techniques, déchèteries...), la surface du patrimoine bâti de Grenoble Alpes Métropole, soit plus de 350 bâtiments. En dehors du siège, des bâtiments techniques ont aussi fait l'objet de rénovations : le centre d'exploitation de la collecte des déchets à Vizille, les ateliers mécaniques à Eybens...

80 %

C'est la baisse globale de consommation énergétique de la Métropole une fois le nouveau siège en service, à compter de 2027.

72 %

des entreprises qui travaillent sur le chantier sont basées en Isère.



© Lucas Frangella / Grenoble Alpes Métropole



© Sora pour Baumschlager Eberle Architekten avec Atelier A. Architectes

Il ne restera de l'ancien bâtiment que l'ossature, la façade étant entièrement refaite et couverte d'un bardage en bois provenant de la région.

Christophe Gay et Benoît Macabeo, dirigeants des PME Climatic et Cisepz, se sont associés pour remporter un marché pour les travaux du futur siège métropolitain.



© Lara Batiats / Grenoble Alpes Métropole

« Fiers de bosser sur un bâtiment d'exception comme celui-là »

62% des entreprises qui ont été sélectionnées pour mener les travaux sont issues du territoire métropolitain, et 72% d'entre elles sont iséroises. Exemple avec Cisepz et Climatic qui se sont associés pour l'occasion.

C'est bien connu, l'union fait la force. L'adage se vérifie même sur un chantier, en l'occurrence celui du siège métropolitain. Deux PME du bassin grenoblois, qui se connaissent bien, ont associé leurs forces afin de rivaliser avec les grands groupes nationaux et internationaux du bâtiment. Et elles ont eu raison : Cisepz, installée dans les quartiers des Eaux Claires à Grenoble, et Climatic basée à Fontaine ont remporté ensemble le marché du CVRD (chauffage, ventilation, rafraîchissement et désenfumage).

D'un montant de 7 millions d'euros, ce marché représente environ 30000 heures de travail, dont 5000 heures d'insertion (avec les clauses insertion) – auxquelles il faut ajouter environ 10000 heures de travail pour les sous-traitants locaux, selon les deux entrepreneurs. De quoi voir l'avenir un peu plus sereinement pour ces deux PME.

Cisepz devrait ainsi recruter deux ou trois salariés pendant les travaux, et en profiter pour « faire évoluer (son) mode de travail

et agrandir (son) atelier de préfabrication », explique Benoît Macabeo, président de l'entreprise. Du côté de Climatic, la rénovation du siège métropolitain doit lui permettre de « passer un cap, notamment en termes de chiffre d'affaires », indique Christophe Gay, directeur de la PME. *C'était important pour nous de rentrer ce dossier, surtout dans cette période un peu morne. Nous savons maintenant que notre carnet de commandes est rempli pour ces deux années-là, et c'est rassurant.* »

« C'est un chantier emblématique qui va rester dans les mémoires »

Au-delà de l'aspect économique, ce chantier représente une fierté pour les deux entrepreneurs. « Je suis né ici et tous nos gars sont de la région grenobloise. C'est Grenoble qui nous a fait grandir alors nous sommes fiers de bosser sur un bâtiment d'exception comme celui-là », souligne Benoît Macabeo. Christophe Gay abonde : « C'est un chantier emblématique qui va rester dans les mémoires : ce grand bâtiment à l'entrée de la ville, en face du Stade des Alpes... C'est une belle vitrine. On pourra dire qu'on l'a fait. » •

Derrière la façade, un groupe savoyard et du bois local

Il y a cet exosquelette, ce geste architectural qui impose l'identité du bâtiment. Et derrière, la façade. Ou plutôt les façades, qui seront construites par Techniwood avec l'appui logistique de Kyotec – les deux entreprises appartiennent au groupe Léon Grosse d'Aix-les-Bains (73). Basée à Rumilly (74), Techniwood fabriquera à partir de l'été 2025 les différentes façades du siège métropolitain, notamment celles en bois (en provenance de la région Auvergne-Rhône-Alpes). La pose de ces grands panneaux de plus de 6 mètres de haut durera un an et devrait mobiliser une vingtaine de salariés, selon Charles Antoine Séguy, directeur de projet à Kyotec. Avec, là encore, des impacts positifs directs et indirects dans la région : « En fabriquant les façades à Rumilly, on génère de l'activité pour de nombreuses entreprises locales : pour nous fournir du bois, de l'isolant ou même des systèmes de vis. »



© Lara Balais / Grenoble Alpes Métropole

L'entreprise Vencorex, qui emploie environ 450 personnes au Pont-de-Claix, a été placée en redressement judiciaire. Avec elle, ce sont les deux plateformes chimiques qui sont menacées. La Métropole et les élus locaux se mobilisent.

► Quand est née Vencorex ?

L'histoire de Vencorex est directement liée à celle de la plateforme chimique du Pont-de-Claix. Créée en 1916, celle-ci ne comptait à l'époque qu'une entreprise, la Société du Chlore liquide, qui produisait du gaz de combat. Dans les années cinquante et soixante, la plateforme se développe autour de la pétrochimie et s'organise autour de plusieurs sociétés comme Air Liquide, Isochem, Suez, Rhodia ou encore Chloralp. En 2012 naît la société Vencorex, qui produit des isocyanates, nécessaires à la fabrication de peintures et vernis.

► À qui appartient Vencorex ?

Vencorex est détenue à 100% par PTT Global Chemical, le plus important groupe pétrochimique thaïlandais. L'entreprise est présente dans le monde entier avec trois sites de fabrication (Le Pont-de-Claix, Freeport aux États-Unis et Rayong en Thaïlande) et deux laboratoires (Lyon et Shanghai). Au Pont-de-Claix, l'entreprise emploie 450 personnes (et une centaine d'autres dans la région lyonnaise).

► Pourquoi Vencorex se trouve en difficulté ?

Le 10 septembre 2024, Vencorex s'est déclarée en cessation de paiement. Le tribunal de com-

merce de Lyon a placé l'entreprise en redressement judiciaire et ouvert une période d'observation de six mois. Dans un communiqué, la direction explique que le marché des isocyanates « s'est profondément transformé (depuis 2022) pour devenir hyper concurrentiel et largement sur-capacitaire, en raison notamment du développement de nombreuses usines en Chine ». Au-delà de Vencorex, toute l'industrie chimique française est frappée par une « crise inédite et alarmante » due à la concurrence internationale et aux coûts de l'énergie. Selon l'organisation professionnelle France Chimie, environ 15 000 emplois seraient menacés en France.

► Qui a déposé une offre de reprise ?

Le 21 octobre, un seul repreneur a manifesté son intérêt pour Vencorex auprès du tribunal de commerce : l'entreprise hongroise BorsodChem, filiale du groupe chinois Wanhua. Mais BorsodChem ne souhaite reprendre qu'une petite partie de l'activité, l'atelier d'isocyanates, ce qui représenterait une vingtaine de postes.

► Combien d'emplois sont menacés ?

Si aucun autre repreneur ne se manifeste, la majorité des 450 emplois de Vencorex est donc menacée. Et ce n'est pas tout, car

de nombreuses entreprises des deux plateformes chimiques sont interdépendantes. L'arrêt partiel de Vencorex pourrait provoquer un effet domino sur les autres sociétés, et menacer plusieurs centaines d'emplois dans le sud de l'agglomération. Le tribunal a décidé d'allonger les échéances du redressement judiciaire pour faciliter la manifestation de repreneurs.

► Comment se mobilisent la Métropole et les élus ?

Le 27 septembre 2024, le conseil métropolitain a adopté à l'unanimité un vœu adressé au Premier ministre et au gouvernement pour leur demander notamment de « tout mettre en œuvre pour maintenir l'ensemble des emplois ». Christophe Ferrari, maire du Pont-de-Claix et président de Grenoble Alpes Métropole, a lancé une pétition signée par tous les maires de la Métropole et la plupart des députés et sénateurs isérois. Au total, elle a recueilli près de 6 000 signatures. Autre signal fort : le Département de l'Isère et la Région Auvergne-Rhône-Alpes ont aussi adopté des vœux de soutien aux salariés de Vencorex. •

Signer la pétition
sur [change.org](https://www.change.org)





© Lara Balais / Grenoble Alpes Métropole

Le plus court chemin vers l'emploi

Lunettes fines et joues rondes, bonnet sur la tête et longue natte, Myriam est perchée sur un échafaudage, occupée à isoler une façade extérieure d'une école de la Villeneuve à Grenoble.

Originaire du Village Olympique et âgée de 21 ans, elle est la seule femme du chantier. « Ça se passe bien, c'est une bonne équipe, il y a une bonne entente », confie-t-elle. Après un début de carrière dans la vente, Myriam s'est tournée vers ce métier qui correspondait davantage à ses « attentes ». Elle s'est formée à l'AFPA (Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes, soutenue par la Métropole), puis elle a intégré l'agence d'intérim Actual. C'est là qu'elle a été repérée par la société Thermys Habitat, basée à Saint-Martin-d'Hères. La jeune femme intègre la PME en novembre

2023 grâce aux clauses emploi, qui obligent les entreprises attributaires d'un marché public à réserver une part des heures de travail à des personnes rencontrant des difficultés d'accès à l'emploi. Myriam est la 4^e salariée à intégrer Thermys Habitat grâce à ce dispositif.

« TOUS CES JEUNES ONT UN POINT COMMUN : ILS VEULENT BOSSER »

Pour cet engagement, la société a été récompensée aux Trophées de la clause emploi (lire encadré). « Tous ces jeunes ont un point commun : ils veulent s'en sortir, ils veulent bosser », relève Florian Capelli, directeur technique de l'entreprise. Et pour nous, ce qui est intéressant, c'est de les former puis de les garder parce que, comme beaucoup d'entreprises

du secteur, nous manquons de main-d'œuvre. » Confirmation : après un an d'intérim, Myriam vient de signer un CDI. •

Infos sur emploi.grenoblealpesmetropole.fr

Un prix aux Trophées de la clause emploi

Lors des Assises de la commande publique, Thermys Habitat a remporté le Trophée de la clause emploi, catégorie mixité des publics. Deux autres entreprises (Gravier TP et Alp'Études) ont été récompensées.

SAINT-MARTIN-LE-VINOUX

Premiers fromages pour Camille Oboussier

Tout partait d'un hangar, et aujourd'hui, 35 chèvres de race alpine chamoisée occupent une bergerie de 280 m² et pâturent sur les hauts de Saint-Martin-le-Vinoux. Dans la fromagerie attenante, Camille Oboussier fabrique des fromages et des faisselles, qu'elle vend sur les marchés de sa commune. C'est en 2023 qu'elle quitte sa blouse d'infirmière et se lance dans le projet fou de construire son exploitation, grâce aux subventions de la Métropole, du Feader (Fonds européen agricole pour le développement rural) et au soutien de la commune. « Le parcours est long et fastidieux, raconte-t-elle, mais nous avons des aides et un bon réseau d'agriculteurs. » Camille Oboussier a ainsi bénéficié d'une aide de 13 200 euros de la part de la Métropole, qui lui a permis

de s'installer, d'acheter du matériel de traite et de transformation, et d'exploiter les coteaux. Dans sa stratégie agricole et alimentaire 2023-2030, la Métropole s'engage en effet à développer une agriculture locale résiliente et pérenne avec un budget dédié de 80 000 euros en 2024, et une projection de 100 000 euros en 2025. « Nous aidons chaque année 10 à 15 agriculteurs qui s'installent sur notre territoire, explique Cyrille Plenet, vice-présidente de la Métropole en charge de l'agriculture. Ce soutien a pour objectif de valoriser les espaces agricoles, de financer des projets



© Floriane Baillet / Grenoble Alpes Métropole

d'agro-écologie, et de rendre les produits locaux accessibles à tous. » L'exploitation La Chamoisée du Néron est en cours de labellisation en agriculture biologique. •

Plus d'infos : grenoblealpesmetropole.fr/subventions-agriculture



Giovanni et Graziella Mangione ont ouvert l'épicerie de produits italiens Casa Italiana en 2019 à Vif. Ils ont pu moderniser et rénover leur boutique grâce aux aides de la Métropole.

© Lara Balais / Grenoble Alpes Métropole

SOUTIEN

À Vif, le 1000^e commerçant aidé par la Métropole

Avec le soutien de la Métropole, La Casa Italiana, une épicerie fine italienne, a pu réaliser des travaux d'aménagements et d'embellissement extérieur.

Ce sont les 1000^e commerçants aidés par la Métropole. Giovanni et Graziella Mangione ont ouvert leur épicerie fine italienne à Vif en 2019. Ouverte six jours sur sept, La Casa Italiana propose de nombreux produits importés pour la plupart de la région de Turin et de Sicile : parmesan, huile d'olive, mortadelle, focaccia, panzerotti, panna cotta ou encore cannoli à la ricotta. Bref, tout ce que la Botte sait faire de mieux en matière de gastronomie.

« Mes parents sont arrivés de Sicile en 1977 et se sont installés ici, raconte Graziella. J'ai la bi-nationalité et je retourne souvent en Italie où l'on se fournit. D'ailleurs, c'est en Sicile que j'ai rencontré mon mari. » Pour ces

deux amoureux de bons produits, l'ouverture d'une épicerie fine italienne s'est donc faite naturellement.

LA PROCÉDURE BIENTÔT SIMPLIFIÉE

La Casa Italiana a profité de deux aides aux commerces de la Métropole pour se moderniser et améliorer l'accueil des clients. La première, d'un montant de 7 000 euros, lui a permis d'installer la climatisation dans la cuisine. Avec la seconde, un soutien de 3 600 euros, le couple a installé la climatisation dans la boutique et a rénové sa façade. « Au début, c'était un peu compliqué mais je me suis bien renseigné sur le site de la Métropole et j'ai rempli le dossier,

explique Giovanni Mangione. *Après, cela s'est fait très vite : nous avons reçu l'argent en quelques mois.* » Depuis 2016, la Métropole a soutenu un millier de commerces dans toute l'agglomération pour plus de 5 millions d'euros. Ces aides à l'investissement peuvent représenter entre 30 et 50 % du montant des dépenses, et s'élever jusqu'à 10 000 euros. Elles peuvent servir à améliorer l'accessibilité du commerce, sécuriser le local, réaliser des aménagements intérieurs ou des travaux d'économies d'énergie. Dans quelques mois, la procédure de candidature sera simplifiée : il sera demandé moins de pièces justificatives et les dossiers seront dématérialisés. De quoi donner des idées à d'autres commerçants... •

Six initiatives pour soutenir l'économie de proximité

- 1** **Création de la foncière commerciale Inovation Commerce.** Cette société a pour mission de racheter des locaux vides pour les rénover, les moderniser et les louer. Un an après son lancement, elle a déjà acheté et rénové cinq locaux à Vizille et à Grenoble.
- 2** **Augmentation de la taxe annuelle** sur les friches commerciales à 20% la première année d'imposition, 30% la deuxième année et 40% la troisième année. Le but : lutter contre la vacance commerciale.
- 3** **Création de l'Office métropolitain du commerce** afin de coordonner les initiatives de la Métropole, des communes et des associations de commerçants en faveur du commerce.
- 4** **Ouverture de quatre points d'accueil** (à Varcès, Vizille, Sassenage et Saint-Égrève) pour accompagner et informer les professionnels sur les démarches obligatoires, les aides proposées et les accompagnements de la Métropole.
- 4** **Lancement du concours Mon commerce de demain :** la Métropole fait évoluer le traditionnel concours des commerces accessibles afin de valoriser les commerces qui animent les cœurs de ville et cœurs de bourg. Au programme, quatre thématiques : les transitions, le commerce éthique et local, l'accessibilité et l'embellissement de la devanture. Avec une récompense de 1 000 euros à chaque lauréat.
- 6** **Lancement de l'opération street art** qui propose de financer en partie la réalisation d'une œuvre d'art sur la devanture des boutiques. Objectif : participer à l'embellissement des centres-villes et centres-bourgs.

Plus d'infos sur grenoblealpesmetropole.fr/developpermonactivite



« Grenoble Alpes Métropole a été et sera toujours aux côtés de nos commerçants. En 10 ans, nous avons soutenu 1 000 commerces dans leurs projets d'installation, d'embellissement ou d'investissement, pour un engagement budgétaire de plus de 5 millions d'euros. Aujourd'hui, le commerce vit des transformations profondes : e-commerce, commerce éthique et local, prise de conscience environnementale des consommateurs, seconde main... Avec cette nouvelle feuille de route, la Métropole se dote d'une vision stratégique et d'outils à l'échelle de notre territoire pour accompagner les défis du commerce de demain. »

Barbara SCHUMAN, conseillère métropolitaine déléguée au commerce et à l'artisanat, conseillère municipale de Grenoble

EN CHIFFRES

7000

commerces de moins de 300 m² dans l'agglomération

5 millions

d'euros investis dans le soutien aux commerçants depuis 2016

10

agents métropolitains présents au quotidien aux côtés des commerçants



© Lara Balais / Grenoble Alpes Métropole

CRÉATION

Un nouveau boulanger à la Villeneuve

Sans boulangerie depuis plusieurs années, les habitants du quartier Arlequin à Grenoble vont retrouver cet indispensable commerce de proximité. Éric Vacavant, boulanger de métier et habitant du quartier, ouvrira La mie de l'Arlequin à la mi-décembre.

« Ici, il y aura une grande vitre pour que les clients puissent nous voir travailler le pain. Et là, les vitrines réfléchies avec les produits. » Éric Vacavant nous guide avec enthousiasme sur le chantier de sa future boulangerie, place du marché de l'Arlequin. Son impatience est palpable. « Le projet a démarré il y a trois ans. J'ai hâte d'ouvrir et de proposer mes produits, dont j'ai hérité certaines recettes de mon père, lui-même boulanger. » Pour réaliser ses gourmandises 100% fait-maison, le boulanger pourra compter sur quatre salariés et apprentis qu'il a lui-même recrutés, tous habitants du quartier. « Un de mes objectifs, c'est de transmettre mon savoir à mes employés pour qu'ils reprennent la boulangerie quand je partirai à la retraite. » Parmi les spécialités, on pourra trouver du pain aux noix, du pain banette, mais aussi

la brique de l'Arlequin, un dessert créé spécifiquement en l'honneur du quartier et de ses emblématiques briques rouges. « C'est un gâteau sur un fond de succès avec un biscuit croquant recouvert de chocolat de couleur rouge et d'éclats de noisettes grillées », détaille le boulanger.

« Les gens attendent avec impatience le retour d'une boulangerie mais n'y croient plus vraiment »

Parce qu'il tient à respecter la diversité des cultures et des régimes alimentaires, Éric proposera des produits halals, de la pâtisse-

rie sans gélatine mais aussi des sandwichs vegan, du pain bio, des viennoiseries traditionnelles... « Mon but, c'est de faire de la qualité tout en répondant aux besoins exprimés par les habitants. » Pour garantir cette qualité, il utilisera notamment des ferments naturels pour faire lever son pain, « ça lui donne plus de goût et de croustillant, une belle couleur et une meilleure conservation ». Le boulanger n'occulte pas la difficile réalité du quartier qu'il a vu évoluer au fil du temps, notamment avec la fermeture successive des commerces. « Les gens attendent avec impatience le retour d'une boulangerie mais n'y croient plus vraiment. Je veux montrer qu'on peut mener à bien un tel projet même dans un quartier sensible. » Sa meilleure arme pour y arriver ? Son sens du contact. « J'ai beaucoup discuté avec les habitants, notamment les jeunes pour faire connaître et accepter mon projet. » Le boulanger envisage également de proposer des ateliers aux enfants des écoles environnantes et aux mamans du quartier afin de leur transmettre son goût des bonnes choses. •

Un projet soutenu par la Métropole

Le projet de boulangerie s'inscrit dans le cadre du programme de renouvellement urbain des Villeneuves, dont l'un des objectifs est de redynamiser les commerces de proximité. Le local a été aménagé par la Métropole (qui reste propriétaire des murs) et 10 000 euros d'aides à l'investissement ont été versés. Un appel à candidatures pour l'installation d'une épicerie sur la place a également été lancé.

Infos sur lesvilleneuves.fr



« J'ai fait ma petite étude de marché. Tous les jours pendant une semaine, je suis allé à la rencontre des habitants sur le marché », raconte Éric Vacavant.

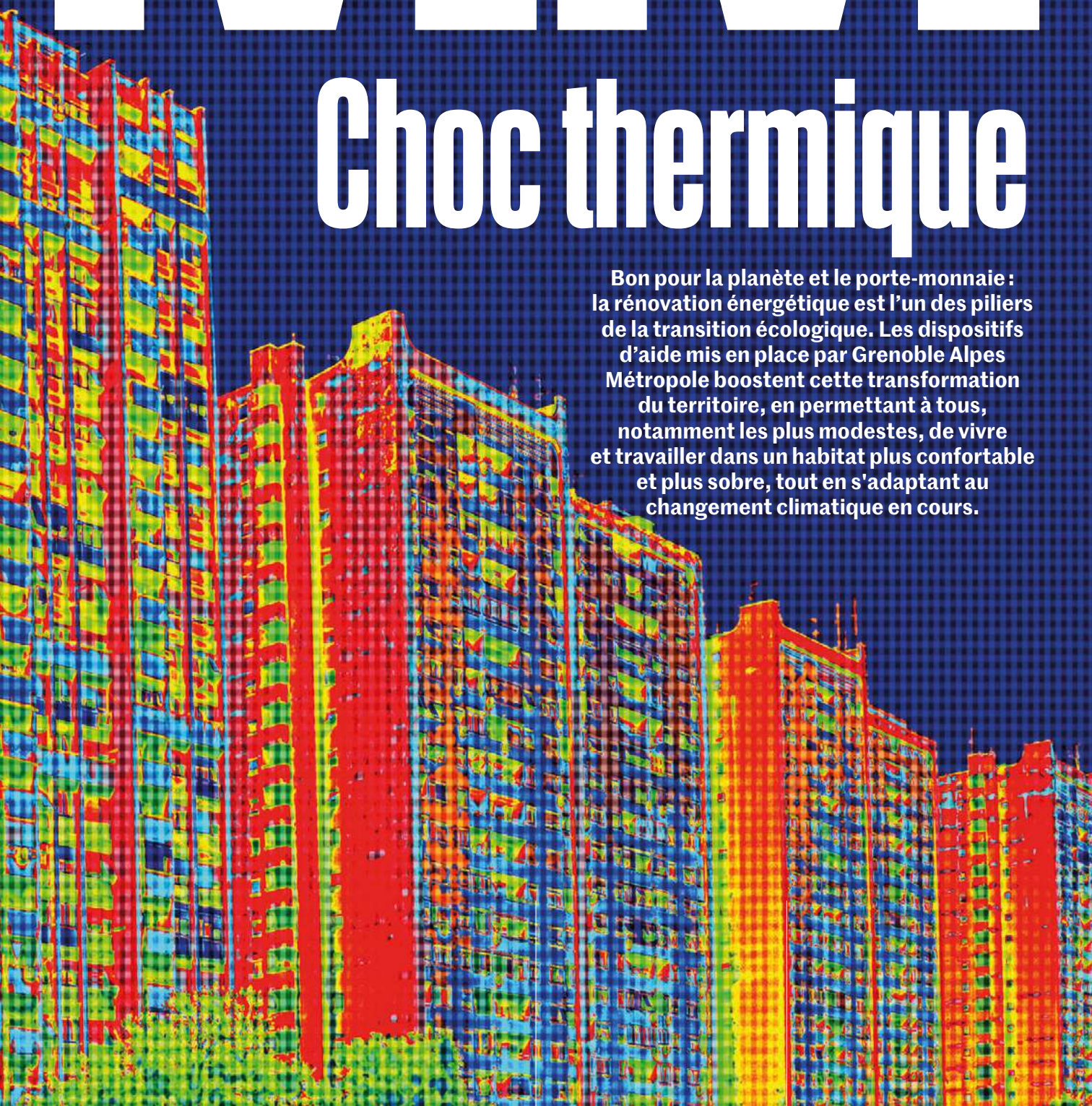
© Lara Batais / Grenoble Alpes Métropole

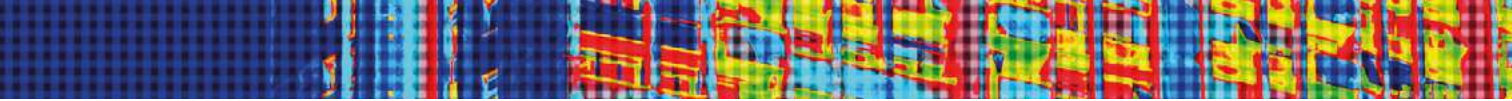
SUPPLÉMENT

MM

Choc thermique

Bon pour la planète et le porte-monnaie : la rénovation énergétique est l'un des piliers de la transition écologique. Les dispositifs d'aide mis en place par Grenoble Alpes Métropole boostent cette transformation du territoire, en permettant à tous, notamment les plus modestes, de vivre et travailler dans un habitat plus confortable et plus sobre, tout en s'adaptant au changement climatique en cours.





© Jean-Mickael Digbo / Grenoble Alpes Métropole

Rénovation énergétique : c'est le moment !

La réduction des émissions de gaz à effet de serre est un combat quotidien. En matière de bâti, elle passe par la rénovation énergétique des logements et des locaux professionnels. Depuis plusieurs années, la Métropole s'est dotée d'un dispositif de soutien financier et d'accompagnement personnalisé : Mur Mur.

Avec 42 % de l'énergie totale consommée dans la Métropole grenobloise, le bâti est un levier essentiel pour lutter contre le changement climatique. La vocation du programme Mur Mur, dont la première version remonte à 2010, est bien là : réduire au maximum les besoins en chauffage des logements et des locaux professionnels, puis remplacer les énergies fossiles, notamment le fioul, par des énergies renouvelables.

« Grâce au cumul des aides, le contexte actuel est très favorable pour se lancer. »

L'objectif de la Métropole est de réduire de 20 % les consommations d'énergie liées à l'habitat entre 2013 et 2030. Il se traduit

par un effort massif de rénovation des logements collectifs, privés et publics, et des maisons individuelles. « *Le challenge est considérable, reconnaît Philippe Bertrand, chef de projet Efficacité énergétique à la Métropole. Beaucoup de moyens financiers et humains sont engagés et viennent compléter les aides mises en place au niveau national.* » Les témoignages de propriétaires ayant déjà bénéficié de Mur Mur ne manquent pas. Ils mettent l'accent sur les économies de chauffage, mais également sur le confort accru de leur logement, été comme hiver. La prise de conscience de la nécessité de rénover est d'ailleurs de plus en plus forte, stimulée par la hausse des prix de l'énergie.

Pour Gaël Bogotto, responsable du pôle Habitat collectif de l'Agence locale de l'énergie et du climat (Alec), « *grâce au cumul des aides, le contexte actuel est très favorable pour se lancer. L'objectif est d'aller vers une rénovation globale, en isolant l'enveloppe du bâtiment le plus possible pour le rendre compatible avec le niveau basse*

consommation. Il est alors possible de réfléchir à un changement du système de chauffage. »

Outre son volet financier, le dispositif Mur Mur a été conçu pour simplifier la démarche des demandeurs et les orienter vers les travaux les mieux adaptés. L'Alec pour les aspects techniques et Soliha pour l'accompagnement social et financier vous guident de A à Z. Du premier contact jusqu'à la réalisation du chantier, en passant par l'établissement du programme de travaux, la vérification des devis des entreprises et le calcul des aides, vous ne serez jamais seul. Et en plus, cet accompagnement est gratuit !

42 %

C'est la part d'énergie consommée par le bâti sur le territoire de la Métropole.



Passons à la vitesse supérieure !

En France, le bâti est à l'origine d'un quart des émissions de gaz à effet de serre et de la moitié de la consommation d'énergie. 18 % des logements sont considérés comme des passoires thermiques et plus de 20 % des Français, les plus modestes, souffrent du froid. Rénover massivement le parc immobilier est une priorité absolue, pour atteindre nos objectifs climatiques et limiter nos dépendances aux énergies fossiles, mais aussi pour préserver le pouvoir d'achat tout en créant de l'emploi localement. Nous avons mis en place des dispositifs ambitieux pour accélérer la rénovation énergétique sur notre territoire, en soutenant financièrement et techniquement les particuliers, les copropriétés, les bailleurs sociaux, mais aussi les TPE/PME, les hôteliers et les associations. Car personne ne doit être laissé au bord du chemin. Le chantier est d'une ampleur telle que les collectivités ne peuvent y faire face seules. Les dispositifs nationaux doivent impérativement être plus conséquents et plus accessibles. Au rythme actuel, il faudrait à la France 2000 ans pour atteindre ses objectifs de rénovation thermique. Ce n'est pas acceptable !



Christophe Ferrari,
président de la Métropole, maire du Pont-de-Claix

Vous êtes copropriétaire ou syndic

Le dispositif Mur Mur est ouvert aux copropriétés privées de logements collectifs situées sur l'une des 49 communes de la métropole, construites depuis plus de 15 ans et composées au moins de 2 logements et 2 copropriétaires, dans un même ensemble bâti.

Si vous êtes un syndic ou membre du conseil syndical, vous pouvez inscrire en ligne votre copropriété au dispositif Mur Mur. Ce dernier garantit un accompagnement tout au long du projet (étude personnalisée, accompagnement pour mobiliser les copropriétaires, plan de financement, aide au montage des dossiers, etc.), et une aide financière pouvant s'élever jusqu'à 75 % du montant des travaux pour les propriétaires les plus modestes.

grenoblealpesmetropole.fr/murmurcopro



Vous êtes un particulier

Propriétaire d'une maison sur le territoire de la métropole, voici les conditions pour pouvoir bénéficier de Mur Mur : la maison doit avoir 15 ans ou plus, elle doit être votre résidence principale et le projet doit intégrer au moins trois postes de rénovation (toitures, murs, fenêtres, planchers, ventilation, systèmes de chauffage ou d'eau chaude sanitaire).

Le montant de l'aide Mur Mur va de 2250 euros à 11500 euros selon vos ressources et selon le projet. En cumulant avec le dispositif national Ma Prime Rénov' et d'autres aides spécifiques, vous pouvez ainsi financer 50 % à 100 % du montant total de la rénovation énergétique. Par ailleurs, la Métropole fournit un accompagnement personnalisé et gratuit : aide technique, audit énergétique, plan de financement, aide au choix des artisans, etc.

grenoblealpesmetropole.fr/murmurmaison



Vous dirigez une TPE/PME ou une association

Le dispositif est réservé aux entreprises de moins de 250 salariés et dont le chiffre d'affaires n'excède pas 50 millions d'euros. Pour les associations, il faut être reconnu d'utilité publique ou agir auprès des publics en situation de précarité. Les aides concernent l'isolation (murs, toitures, sols, menuiseries...) et les équipements techniques (chauffage, ventilation, éclairage...). Elles prennent en charge 30% du montant des travaux, et 50% si vous utilisez des matériaux biosourcés. Le montant maximal des aides est de 50 000 euros. Elles peuvent être cumulées avec les dispositifs nationaux d'aides aux entreprises (CEE et crédit d'impôt). Pour en bénéficier, il faut au préalable réaliser un diagnostic avec l'appui de la Métropole, ou avec l'Ademe.

grenoblealpesmetropole.fr/murmurtpepme



« L'isolation, c'est incroyable! »

À Sarcenas, en Chartreuse, le climat dicte sa loi. Il a suffi d'un hiver un peu rigoureux pour que les propriétaires d'une maison se lancent dans un projet d'isolation global...



© Jean-Sébastien Faure / Grenoble Alpes Métropole

À 1 200 mètres d'altitude, en Chartreuse, la période de chauffage peut s'étaler sur six à huit mois de l'année. Dans une maison de 2003, l'isolation imposée par la réglementation thermique de l'époque peut alors apparaître un peu légère par rapport aux standards actuels. C'est en tout cas le constat fait par Antoine Laugier : « Nous avons acheté cette maison en 2013. Elle est grande et elle était chauffée au rez-de-chaussée par une résille électrique au sol et par des radiateurs électriques à l'étage. Le premier hiver, pour ne pas avoir froid, le chauffage était à fond tout le temps... Résultat : notre facture d'électricité s'est élevée à 5 000 euros ! »

BEAUCOUP D'ÉCHANGES SUR LES SOLUTIONS TECHNIQUES

La décision d'engager des travaux d'isolation s'est imposée d'elle-même. Dès le premier contact avec l'Agence locale de l'énergie et du climat (Alec), la réflexion s'est engagée méthodiquement : visite de la

maison, prêt d'une caméra thermique pour visualiser les pertes de chaleur, réalisation d'un diagnostic énergétique approfondi et, surtout, beaucoup d'échanges autour d'un projet global de rénovation, pour comparer les différentes options techniques envisageables. Parmi elles, le choix entre le double et le triple vitrage selon l'exposition des ouvertures, l'installation d'un poêle à granulés ou le sciage de balcons en béton, à l'origine de ponts thermiques importants.

LES GROUPEMENTS D'ENTREPRISES : UNE GRANDE FORCE

« Lorsque nous avons abordé la phase de travaux, poursuit Antoine Laugier, je craignais de devoir coordonner plusieurs artisans qui ne se connaissaient pas entre eux. Mais, et c'est une grande force du dispositif d'accompagnement, l'Alec nous a incités à passer par un groupement d'entreprises qui avaient l'habitude de travailler ensemble ». Les travaux ont été réalisés en 2019 pour un montant de 87 000 euros, financés à hauteur

de 10% par des aides financières calculées en fonction des revenus du ménage. Après plusieurs saisons de chauffage, le bilan est sans appel : « La maison conserve la chaleur plus longtemps et la température est beaucoup plus homogène entre les pièces, on est bien partout. L'isolation, c'est vraiment quelque chose d'incroyable ! » •

La maison

- ✓ Construite en 2003
- ✓ 212 m² de surface habitable

Les travaux

- ✓ Isolation des rampants de toiture
- ✓ Sciage des balcons en béton
- ✓ Isolation des murs par l'extérieur
- ✓ Changement des 3/4 des menuiseries
- ✓ Installation d'un poêle à granulés

Gains énergétiques : 40 %

MUR MUR EN CHIFFRES

1 000

maisons rénovées
(+ 160 chantiers en cours)

4660 €

d'aide accordée par la Métropole, en moyenne, à chaque propriétaire de maison. Cumulée aux aides nationales, la moyenne est de 13 800€ de subventions pour un montant de travaux de 48 000€.

10 400

logements en copropriété rénovés depuis 2010 (+ 13 900 logements, répartis dans 366 copropriétés, en cours d'accompagnement par la Métropole)

COPROPRIÉTÉS

L'Olympique, quand le conseil syndical prend les choses en main

La rénovation thermique d'une copropriété est souvent perçue comme une démarche longue et complexe. La recette du succès ? Un conseil syndical motivé, une réflexion partagée entre les copropriétaires et des aides financières incitatives...

L'immeuble a fière allure ! Avec ses balcons habillés de mosaïques qui rythment la façade sur toute sa longueur, L'Olympique est un bel exemple de l'architecture grenobloise des années 1960. Mais comme toutes les constructions de cette époque, les murs ne sont pas isolés et les grandes baies vitrées exposées à l'ouest posent de réels problèmes de confort en été. « Quand j'ai acheté mon appartement, en 2017, j'ai tout de suite fait des travaux intérieurs. Comme je suis très sensibilisée à la question de la transition énergétique, on a rapidement abordé ce sujet avec d'autres copropriétaires », explique Séverine Aufort, présidente du conseil syndical.

L'EXPERT DE L'IMMEUBLE, C'EST L'HABITANT

Alors que les premiers contacts sont pris avec l'Agence locale de l'énergie et du climat, un petit groupe s'organise rapidement au sein de la copropriété. Le conseil syndical, encouragé par les aides de la Métropole, décide de confier une mission d'étude à un architecte, qui met en évidence l'intérêt d'une rénovation énergétique globale. « On a beaucoup travaillé entre nous, chacun ayant ses préoccupations : le confort d'été, la ventilation, l'esthétique de la façade, etc. C'est important pour avoir un projet pertinent qui prenne en compte les usages et les spécificités du bâtiment, car l'expert de l'immeuble, c'est l'habitant ! » souligne Séverine Aufort. Beaucoup de pédagogie et d'explications ont convaincu une large majorité



© Jean-Sébastien Faure / Grenoble Alpes Métropole

de copropriétaires de voter les travaux. Le constat était simple : grâce aux aides financières, il était plus intéressant de faire cette rénovation globale que de réaliser uniquement les travaux d'urgence exigés par l'état de l'immeuble (réfection de l'étanchéité du toit, ravalement des façades). Les travaux, lancés en début d'année 2024, doivent s'achever cet automne. •

L'immeuble

- ✓ Construit en 1967
- ✓ 8 étages
- ✓ 44 logements

Programme des travaux

- ✓ Isolation des façades, de la toiture et des planchers bas
- ✓ Remplacements des portes et fenêtres des parties communes et de certains logements
- ✓ installation d'une ventilation hygroréglable
- ✓ mise en place de brise-soleil dans certains logements

Gains énergétiques : 53%

LOGEMENT SOCIAL

Actis, un bailleur social engagé pour la réhabilitation énergétique



© Lucas Frangella / Grenoble Alpes Métropole

Depuis une quinzaine d'années, Actis intervient sur son parc de logements sociaux pour réduire les consommations d'énergie et les émissions de CO₂. Exemple avec un chantier exemplaire : l'Arlequin.

Pour le bailleur social Actis, la réhabilitation de l'Arlequin est le plus gros chantier de ces dernières années. Elle s'inscrit dans le projet de renouvellement urbain des Villeneuves de Grenoble et d'Échirolles, dont l'ambition est de réaliser le 1^{er} écoquartier populaire de l'agglomération. De lourdes interventions ont été programmées sur le bâti : outre les travaux d'économie d'énergie, le chantier porte sur la démolition de certaines montées, l'accessibilité des logements, la création de nouvelles entrées d'immeuble, l'installation d'ascenseurs et la remise à neuf des appartements et des parties communes.

40 % DE CHAUFFAGE EN MOINS !

« En 2013, lorsque nous avons lancé ce programme, nous étions précurseurs, soutient Gilles Billion, responsable du département Réhabilitation du patrimoine d'Actis. Aujourd'hui, 284 logements de la crique nord de l'Arlequin ont été réhabilités. Environ 150 le seront au cours des prochaines années. » Les travaux réalisés correspondent au label BBC Rénovation (bâtiment basse consommation) : isolation par l'extérieur des façades et des toitures terrasses, chan-

gement des menuiseries, mise en place d'une VMC économe en énergie, régulation de la température intérieure des logements et débouage des canalisations de chauffage. Ils aboutissent à une baisse moyenne des consommations de chauffage de 40 % par logement !

L'Arlequin étant par ailleurs déjà connecté au réseau de chauffage urbain, le quartier bénéficie d'une source de chaleur performante et écologique. Les locataires, qui retrouvent un espace de vie embelli et plus confortable, profitent ainsi d'économies de charges conséquentes. « Nous n'avons pas une approche exclusivement technique, basée sur la performance énergétique, rappelle Gilles Billion. Notre vision intègre aussi les charges que payent nos locataires, ainsi que les questions d'attractivité du quartier, de sécurité et de qualité architecturale. » Sur les 12 000 logements sociaux que détient Actis, près de 2 000 ont déjà été réhabilités au niveau BBC avec le soutien de la Métropole. C'est le cas dans les quartiers Mistral, Teisseire, Village olympique, George Sand, Bajatière, etc. Au rythme de 250 logements traités en moyenne chaque année, le chantier est loin d'être fini ! •

Les habitants accompagnés vers la sobriété

Missionnée par Grenoble Alpes Métropole et aidée par Actis, l'Alec (Agence locale de l'énergie et du climat) a expérimenté auprès de 77 foyers du quartier Arlequin un accompagnement collectif vers la sobriété énergétique et le confort thermique par les usages. Quatre ateliers Chaud-Froid ont été organisés pour les habitants, entre 2022 et 2023, en partenariat avec Actis et la Régie de quartier Grenoble Villeneuve - Village Olympique. L'objectif : aider les locataires à s'approprier les usages énergétiques de leur logement réhabilité et les sensibiliser à l'optimisation de leurs consommations énergétiques.

8 700

C'est le nombre de logements locatifs sociaux rénovés avec l'aide de la Métropole.

110 000 €

C'est le coût moyen de réhabilitation d'un logement de l'Arlequin.

COMMUNES

Les bâtiments publics donnent le "la"

Moteur de la transition énergétique, la Métropole facilite la réalisation d'importants chantiers de rénovation sur les bâtiments publics des communes (écoles, gymnases, salles des fêtes, mairies, etc.). Zoom sur trois projets en cours au Gua, à Champ-sur-Drac et à Seyssinet-Pariset.

© Chris Guillaudin / Seyssinet-Pariset



L'école élémentaire Chamrousse, à Seyssinet-Pariset, consommera jusqu'à 40 % d'énergie en moins une fois les travaux achevés.

Dans les années soixante-dix, la commune du Gua a acheté un grand hangar amélioré, qui depuis accueille un large éventail d'usages : mariages, cours de sport des écoliers, événements culturels et festifs, assemblées générales... Chauffée à l'électricité pour 15 000 euros par an, la salle polyvalente des Saillants est le bâtiment qui coûte le plus cher à la commune de 1 838 habitants. L'installation d'une pompe à chaleur et l'isolation intérieure diminueront nettement cette facture. « On s'est lancés dans la rénovation complète de cette salle qui n'était pas du tout aux normes. C'est un budget lourd pour la commune, que l'on compense avec la vente de deux autres bâtiments », explique Anne Glénat, adjointe au maire du Gua. L'opération coûtera quasiment 681 000 euros, une somme conséquente pour cette municipalité qui dispose

d'un budget de 3,2 millions d'euros en 2024. Pour soutenir ce projet, Grenoble Alpes Métropole prend en charge 18 % de l'enveloppe. « Sans cela, nous n'aurions pas pu faire la réhabilitation », commente Anne Glénat, qui attend des confirmations de soutien d'autres instances (Département, État, Région), qui devraient laisser à la charge de la ville 321 000 euros. Entamée début octobre, la réfection de cette salle qui sera baptisée L'Ardente s'achèvera au printemps 2025.

70 % DE GAIN ÉNERGÉTIQUE ATTENDU À LA MAIRIE DE CHAMP-SUR-DRAC

À Champ-sur-Drac, c'est la mairie qui est en chantier actuellement et jusqu'à début 2025. Menuiseries, isolation des murs et de la toiture, ventilation, création d'un sas

d'entrée pour éviter les courants d'air hivernaux, changement de système de chauffage... Après les travaux, l'hôtel de ville dépensera 70 % d'énergie en moins ! « On en profite pour faire une rénovation totale ; outre l'aspect énergétique, le bâtiment sera aux normes d'accessibilité et le parvis entièrement refait, désimperméabilisé et végétalisé », précise Francis Dietrich, maire de Champ-sur-Drac. Là aussi, ce projet trop lourd pour les seules finances municipales est soutenu par ses partenaires, notamment la Métropole (à hauteur de 169 000 euros) et le Département (145 000 euros).

LES ÉCOLES PRIORITAIRES

Autre commune, autre projet : Seyssinet-Pariset rénove actuellement l'école élémentaire Chamrousse, non loin des berges du Drac. Construite dans les années soixante, « elle dispose d'un nombre impressionnant de fenêtres », témoigne le maire, Guillaume Lissy. Isolation par l'extérieur, suppression d'ouvertures (trois fenêtres par salle de classe au lieu de cinq), changement des huisseries, installation de stores pour l'été : « Ce sera significatif sur la facture, avec 30 % à 40 % de gains énergétiques attendus. » Pour 550 000 euros investis, la Ville a reçu 140 000 euros de soutien de la Métropole et 120 000 euros de l'État. « On l'aurait fait sans, mais ces aides nous permettent d'avancer d'autres projets, en particulier la réfection de l'éclairage public. » Qui elle aussi, allégera les factures d'énergie de la commune. •

À la mairie de Champ-sur-Drac, c'en est bientôt fini des courants d'air froid, l'hiver.



© Lara Balats / Grenoble Alpes Métropole

SUBVENTIONS

Les entreprises aussi passent au vert

Exclues du dispositif national Ma Prime Rénov', les petites et moyennes entreprises ont pourtant bien besoin, elles aussi, de diminuer leurs factures énergétiques et améliorer le confort thermique dans leurs locaux professionnels. Commerces, hôtels et l'ensemble des TPE-PME, ainsi que les associations, sont éligibles aux aides financières de la Métropole.

Quand on passe toute la journée derrière un comptoir, les courants d'air hivernaux peuvent vite être un cauchemar. Sans parler du montant exponentiel des factures quand on doit forcer sur le chauffage ou la climatisation. Une bonne isolation change tout, mais c'est cher. Elissa Lelah, qui a récemment ouvert la librairie La Cabane des Renards dans le quartier Championnet à Grenoble, en sait quelque chose. La grande baie vitrée de son commerce, qui laissait entrer le froid, a été remplacée par le nec plus ultra des vitrines, très protectrice contre les courants d'air et la canicule. « Une vitrine comme ça, c'est 16 000 euros, dit-elle. La Métropole a pris en charge la moitié, 8 000 euros. Cette aide, ça permet de lancer un commerce, et c'est aussi chouette pour la banque, qui accorde un prêt plus facilement car elle sait qu'il y a une subvention derrière. » Elissa Lelah a installé sa vitrine en trois à quatre mois, une fois toutes les pièces réunies. « Et je pourrai redemander une aide dans deux ou trois ans pour une pompe à chaleur. »

On retrouve le même modèle de super-vitrine non loin de là, chez Jean-Michel Vélo, en face de la Caserne de Bonne. Ce réparateur de vélos installé depuis février 2021 ne tenait plus dans son local initial, et a loué cet ancien garage pour servir d'atelier-boutique. Là, pas le

choix : il n'y avait pas de vitrine, seulement des volets mécaniques. « On a fait appel à la Métropole, qui a subventionné la moitié de la vitrine, à condition que ce soit hyper qualitatif », explique Félix Duvignau, l'un des associés à la tête de Jean-Michel Vélo. Là aussi, à 16 000 euros la vitrine, la prise de charge de près de la moitié par la Métropole soulage les finances de l'entreprise. Ici, il n'y a pas de chauffage, la vitrine permet de garder une température convenable à l'intérieur de cet espace de 144 m². « On est exposés plein sud, et l'été, on sent que ça ne fait pas d'effet "four", se félicite Félix Duvignau. Le dossier est un peu complexe mais l'accompagnement est bien là, c'est réactif. Et surtout ça vaut le coup... »

POUR TOUTES LES TPE/PME

Si la libraire et le mécanicien vélo ont bénéficié d'un dispositif spécifique aux commerces, la Métropole a ouvert en 2020 le dispositif Mur Mur aux TPE, PME et associations du territoire. Chez Alma, société éditrice de logiciels, il était évident d'y faire appel. « Le fait que nous soyons une société collaborative, où la question de la citoyenneté est très importante, nous a logiquement menés à placer la dimension environnementale au cœur de notre projet d'entreprise. Nous avons donc lancé plusieurs actions depuis



© Lara Balais / Grenoble Alpes Métropole

EN CHIFFRES

50 000 €

Le montant de la subvention Mur Mur TPE/PME peut aller jusqu'à 50 000 €. Elle ne peut être accordée qu'aux entreprises de moins de 250 salariés et dont le chiffre d'affaires n'excède pas 50 millions d'euros.

234

C'est le nombre d'entreprises (commerces, PME, TPE, hôtels, mais aussi associations) qui ont bénéficié d'un accompagnement personnalisé dispensé par l'Alec (Agence locale de l'énergie et du climat).

207

C'est le nombre d'entreprises (commerces, PME, TPE, hôtels, associations) qui ont bénéficié d'aides financières de la Métropole pour leurs travaux de rénovation énergétique.



© Lara Balais / Grenoble Alpes Métropole



© Lara Balais / Grenoble Alpes Métropole

La Cabane des Renards et Jean-Michel Vélo, deux boutiques grenobloises, ont installé des vitrines thermiques financées à 50 % par la Métropole. À Saint-Martin-d'Hères, la Scop Alma a bénéficié de 35 000 € pour rénover ses locaux et changer sa chaudière.

« cinq ans », expliquait en mai 2024 Laurence Ruffin, PDG d'Alma, lors d'une visite de ses locaux tout juste rénovés, à Saint-Martin-d'Hères. Les importants travaux de réhabilitation énergétique de cette Scop ont été financés à hauteur de 35 000 euros par le dispositif Mur Mur TPE/PME de Grenoble Alpes Métropole. Le pilotage de la chaudière a ainsi été modernisé, avec un thermostat programmable, permettant une économie d'énergie de 35 %. Les fenêtres ont également été remplacées : « Pour l'instant, on a un peu plus de mal à évaluer l'économie d'énergie de cette transformation. Mais il est certain qu'on a gagné en confort, le personnel est moins exposé aux courants d'air et aux bruits de la rue », constate Sébastien Arnoux, responsable de la commission environnement chez Alma. Dernière étape du chantier : la réfection du toit (isolation et étanchéité) ainsi que la pose de panneaux photovoltaïques. Outre l'aide financière non négligeable, le dispositif Mur Mur propose également aux entreprises un accompagnement personnalisé dans leurs démarches : « Au début, on est un peu perdu, on ne sait pas vraiment quel

niveau d'exigence on peut demander aux artisans. Nous avons reçu des conseils de qualité qui nous ont permis de mieux dialoguer avec eux », témoigne Sébastien Arnoux.

Comme Alma, les entreprises du territoire sont des dizaines à avoir déjà recouru au soutien de la Métropole et de l'Alec (Agence locale de l'énergie et du climat) pour leurs travaux de rénovation énergétique : Janioud, installateur de climatisation de tous formats

basé à Fontaine, a pu refaire sa toiture, changer ses menuiseries et isoler ses murs ; Mont Vrac, quartier Saint-Bruno à Grenoble, a perfectionné son éclairage et isolé son

« On a gagné en confort, on est moins exposés aux courants d'air et aux bruits de la rue. »

commerce ; Barbell Union, salle de sport du sud de Grenoble, a amélioré son confort d'été en installant des stores anti-chaaleur ; à Saint-Égrève, l'Esat Sainte-Agnès (établissement et service d'accompagnement par le travail) a pu installer un refroidisseur adiabatique et peindre sa toiture en blanc, solutions alternatives au climatiseur... En effet, depuis 2024, MurMur TPE/PME est désormais ouvert aux associations déclarées d'utilité publique ou intervenant auprès de personnes en situation de précarité. •

Un dispositif dédié aux hôtels

Dix hôtels du territoire (Grenoble, Bresson, Le Pont-de-Claix, Corenc, Sassenage, Le Fontanil-Cornillon...) ont bénéficié, depuis 2022, d'un soutien financier de la Métropole pour leurs projets de rénovation. Ces derniers font face, par nature, à des chantiers lourds dans leurs établissements, souvent trop importants pour leurs seules finances. L'accompagnement des spécialistes de l'Alec (Agence locale de l'énergie et du climat) et l'aide financière de la Métropole leur permet de réduire des factures énergétiques souvent très élevées, et d'améliorer le confort thermique pour leur personnel et leurs clients.

Comment faire le premier pas ?

Les conseillers énergie de l'Alec sont vos interlocuteurs uniques pour :

- enclencher la réalisation du diagnostic énergétique,
- connaître les aides financières disponibles, la réglementation applicable ;
- conseiller sur les actions d'amélioration énergétique à mener, trouver des artisans ;
- vérifier la conformité technique des devis aux critères des aides ;
- constituer le dossier de demande de subvention Mur Mur TPE PME, de la candidature au versement de l'aide financière.

Plus d'infos :
grenoblealpesmetropole.fr/murmurtpepme

► **Nouveau depuis 2024 :**

L'Alec propose également des conseils, études d'opportunité et accompagnement de projets pour l'installation de photovoltaïque.

Contact : 04 76 00 19 09 / entreprises@alec-grenoble.org

Se chauffer, oui... Mais pas n'importe comment !

Vous avez réalisé des travaux d'isolation dans votre logement ? Félicitations ! Maintenant que vos besoins en énergie sont réduits au minimum, il est temps de remplacer votre chaudière au fioul ou votre vieil insert à bois par des solutions performantes et écologiques !

Le bois, un combustible local

En bûches ou en granulés, avec un poêle, un insert ou une chaudière, l'énergie bois est toujours d'actualité. Pour une installation efficace et durable, il faut néanmoins respecter quelques règles :

- connaître précisément ses besoins : il ne faut pas choisir un appareil trop puissant, qui sera plus cher et qui n'aura pas un fonctionnement optimal ;
- installer du matériel performant : de gros progrès ont été faits par les fabricants. Aujourd'hui, les poêles ont un rendement de plus de 80 % ;
- brûler un combustible de qualité : un bois mal séché rejette beaucoup de polluants atmosphériques et diminue le rendement. Avec un poêle ou une chaudière à granulés, on évite ce risque !
- prévoir un lieu de stockage abrité.

► L'info en +

Depuis le 1^{er} octobre 2024, l'utilisation des cheminées à foyer ouvert est interdite par arrêté préfectoral. C'est le moment d'installer un nouvel appareil, en profitant de la Prime Air Bois mise en place par la Métropole et pouvant aller jusqu'à 2 000 euros.

grenoblealpesmetropole.fr/primeairbois

La pompe à chaleur, pour puiser les calories à l'extérieur

Le principe d'une pompe à chaleur est d'extraire les calories contenues dans l'air ou, pour plus d'efficacité, dans le sol ou la nappe phréatique (géothermie). Une PAC consomme de l'électricité, mais pour chaque kWh consommé, elle en restitue jusqu'à trois ou quatre sous forme de chaleur.

Attention : la Métropole ne finance pas l'installation de pompes à chaleur, déjà fortement soutenues par les aides nationales.

► L'info en +

Attention, la pompe à chaleur n'est pas adaptée à toutes les situations : elle est déconseillée pour les logements non isolés, car son utilisation lors des périodes de froid va entraîner des consommations électriques importantes. De plus, elle amène des nuisances sonores parfois mal tolérées en milieu urbain, et elle renforce le phénomène d'îlots de chaleur quand elle est utilisée en mode réversible, c'est-à-dire quand elle sert aussi à la climatisation en été.

Le réseau de chaleur, le chauffage urbain par excellence

Les copropriétés qui ont un projet de rénovation, d'extension ou de changement de leur chauffage ont l'obligation de se raccorder si elles sont situées à proximité du réseau de chaleur métropolitain. Ce réseau délivre directement de l'eau chaude dans les immeubles grâce à des conduites installées sous la voirie. Il est alimenté à 82 % par des énergies renouvelables (bois) et de récupération (déchets). C'est un mode de chauffage particulièrement efficace et écologique.

► L'info en +

Le réseau de chaleur de la Métropole est géré par la Compagnie de chauffage (CCIAG). Avec 185 km de tuyaux, cinq chaufferies, 46 000 logements et plusieurs gros équipements desservis, c'est le 2^e réseau de France. Dans les communes non raccordées, la Métropole impulse et soutient la création de petits réseaux locaux qui, à partir d'une chaufferie bois, peuvent alimenter une mairie, une école, un quartier, etc.

grenoblealpesmetropole.fr/chauffageurbain

Le solaire, une énergie inépuisable

De plus en plus répandu pour l'eau chaude sanitaire, le solaire est aussi une solution pour chauffer sa maison. Selon la saison, cette technique couvre l'intégralité ou une partie des besoins, grâce à un fluide qui se réchauffe en circulant dans des capteurs exposés au soleil. Ces capteurs sont, le plus souvent, posés en toiture. À ne pas confondre avec les capteurs photovoltaïques, qui produisent de l'électricité.

► L'info en +

La Métropole propose une aide financière (jusqu'à 2 000 euros) pour l'installation d'un système solaire thermique.

grenoblealpesmetropole.fr/chauffagesolaire

Pour connaître le potentiel solaire de votre toiture et estimer l'intérêt d'une telle installation, rendez-vous sur Métrosoleil : grenoble-metropole.cadastre-solaire.fr





ÉCONOMIE

Des artisans mobilisés

© Lucas Frangella / Grenoble Alpes Métropole

Le marché de la rénovation énergétique ne faiblit pas. Face à cette demande, les entreprises de travaux s'organisent pour mieux prendre en charge les opérations globales, visées par le dispositif Mur Mur.

« **D**epuis que j'ai monté mon entreprise, il y a 11 ans, le marché de la rénovation énergétique est en pleine croissance » explique Christian Fond, gérant de l'entreprise GF Concept, spécialisée dans l'isolation des bâtiments par l'extérieur. « Ce qui a changé, c'est l'évolution vers la rénovation globale, alors qu'avant on faisait beaucoup de chantiers étape par étape. L'agglomération grenobloise a été pionnière dans ce domaine. »

Face à ce choix de la Métropole d'encourager les opérations globales, les entreprises sont incitées à se regrouper pour proposer l'ensemble des corps de métiers nécessaires sur un chantier. Avantage pour le demandeur : un interlocuteur unique qui se charge de la coordination des travaux. Du côté des artisans, « on travaille avec des partenaires de confiance, ce qui facilite beaucoup les travaux et le respect des plannings », poursuit Christian Fond, à l'origine du groupement Pepite'R, créé en 2020. Ces groupements peuvent être labellisés Mur Mur s'ils s'engagent à respecter le référentiel technique fixé par la Métropole pour que les rénovations soient conformes au niveau BBC (bâtiment basse consom-

tion). Pour Dominique Dupont, président de SD Group', qui réunit un bureau d'études et plusieurs entreprises de travaux, « nous avons aussi un rôle de conseil sur les matériaux et les installations. Nous intervenons en effet depuis le diagnostic initial du bâtiment jusqu'à la maîtrise d'œuvre et les travaux ».

« Nous prenons des personnes polyvalentes, que nous formons en interne à nos métiers »

Travaillant en étroite collaboration avec l'Alec, ces groupements sont un gage d'efficacité et de qualité des travaux réalisés. Mais la demande est si forte que des « difficultés de recrutement apparaissent dans certains corps de métier, comme les façadiers », rappelle Dominique Dupont. Les techniques évoluent aussi, par exemple en matière d'étanchéité à l'air des bâtiments. « Nous avons parfois du mal à trouver les bons profils », confirme Christian Fond. Nous prenons alors des personnes polyvalentes, que nous for-

mons en interne à nos métiers. » Ce n'est pas le moindre avantage de la rénovation énergétique : en luttant contre le changement climatique, elle soutient l'emploi local ! •

Les Pros de la Réno

Créé en 2020, Pros de la Réno est un service dédié aux professionnels de la rénovation en Isère. Outre de nombreuses ressources en ligne, artisans, bureaux d'études, architectes et agents immobiliers peuvent contacter les conseillers de l'Alec et de l'Ageden pour des conseils au quotidien sur les aides financières, la rédaction des devis ou la labellisation RGE. Des formations sont également proposées. Après une explosion des demandes (+50%) entre 2022 et 2023, ce service gratuit est devenu incontournable !

Contact : 04 38 38 19 30 ou par mail à prosdelareno@infoenergie38.org



**Les conseillers énergie
de l'Alec (Agence
locale de l'énergie
et du climat) vous
accompagnent pour :**



- ▶ vous aider à prioriser vos travaux (rénovation, chauffage...);
- ▶ vous renseigner sur les aides financières;
- ▶ vous guider dans le choix d'un professionnel;
- ▶ vous informer sur les gestes économes.

Prenez rendez-vous au 04 76 00 19 09,
du lundi au vendredi de 9h à 12h30
et de 14h à 18h ou en ligne via le site :
grenoblealpesmetropole.fr/energie

**Des animations
et des outils
pour vous informer**



- ▶ Visites de maisons ou de copropriétés en cours de rénovation, ateliers chauffage ou confort été, challenges, prêts d'éco-kits... Retrouvez les animations proposées par l'Alec et Grenoble Alpes Métropole tout au long de l'année sur grenoblealpesmetropole.fr/agendaenergie
- ▶ Découvrez la foire aux questions sur les économies d'énergie et la rénovation dans votre logement sur grenoblealpesmetropole.fr/faqenergie
- ▶ Vous avez un projet de rénovation ? Estimez le montant des aides financières en quelques clics grâce à notre simulateur : grenoblealpesmetropole.fr/simulateurenergie

EN BREF



© V. Autruffe / Grenoble Alpes Métropole

Un exercice grandeur nature pour simuler un incendie en Chartreuse

Simuler le feu qui avait dévoré la Chartreuse en 2022, avec un scénario encore pire : c'est l'objet de l'exercice auquel ont participé la mission risques de la Métropole de Grenoble, les communes de Saint-Égrève, Proveysieux, Mont-Saint-Martin et Le Fontanil Cornillon, et les services de secours (pompiers, gendarmes, protection civile). Mercredi 11 septembre, toutes les équipes étaient à pied d'œuvre pour coordonner leur action en cas d'incendie, entre fermetures de routes, évacuation des populations, ouverture d'un centre d'accueil et d'hébergement, récupération de randonneurs dans la zone à risque... Star du jour, Apple, un chien gendarme capable de détecter la présence de produits accélérateurs de feu, qui intervient sur l'ensemble de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Cet exercice s'inscrit dans le cadre du projet européen Adapt Now, qui vise à accroître la culture du risque dans l'espace alpin et à parfaire l'efficacité des services impliqués dans la gestion de crise.

Économie circulaire : Circul'Alpes est lancé dans le sud Isère

La Métropole et une centaine d'acteurs professionnels (CEA, UGA, Capgemini, GRDF...) ont lancé en octobre Circul'Alpes pour favoriser l'économie circulaire. Installé au Pôle R, à Grenoble, ce réseau est ouvert à tous les professionnels quels que soient leur taille, leur secteur d'activité et leur niveau de maturité en matière d'économie circulaire.

grenoblealpesmetropole.fr/circulalpes

SOLIDARITÉ

Le Secours populaire toujours mobilisé malgré les difficultés



© Secours populaire

Quasiment un an après le cambriolage de son entrepôt à Échirolles et face à l'augmentation de la précarité, le Secours populaire de l'Isère lance un appel à la solidarité pour poursuivre ses actions en faveur des plus démunis.

L'affaire avait suscité beaucoup d'émotion auprès de la population. Le 24 décembre 2023, l'entrepôt du Secours populaire de l'Isère situé à Échirolles était dévalisé et entièrement saccagé à la veille de Noël. Deux véhicules de l'association avaient également été sinistrés. Le préjudice total était estimé à un million d'euros. Malgré l'immense élan de solidarité qui s'est ensuivi, l'association peine à remonter la pente. « *Entre le soutien des collectivités locales, de nos partenaires et les dons des particuliers, l'association a récolté pas loin de 450 000 euros. C'est beaucoup et on remercie sincèrement l'ensemble des donateurs mais il nous manque encore des fonds* », explique Nabil Chetouf, secrétaire général du Secours populaire en Isère. D'autant qu'un des véhicules de l'association est toujours hors service et que le local reste impraticable. « *On est à la recherche de nouveaux locaux de stockage mais pour cela, on doit trouver des financeurs.* » Un coup dur qui intervient dans un contexte

général d'augmentation des besoins et de la précarité.

Selon le dernier baromètre de la pauvreté et de la précarité réalisé par Ipsos pour le Secours populaire français, une personne seule gagnant 1396 euros par mois est perçue comme pauvre. Un chiffre en constante augmentation. Par ailleurs, 47% des personnes interrogées disent rencontrer des difficultés à payer leurs factures d'énergie et 35% à accéder à un sport ou un loisir. En Isère, le Secours populaire enregistre

entre 10 à 15% de bénéficiaires en plus et, pour la première fois, un déficit de 80 000 euros. L'association lance donc un appel aux dons – matériels, financiers ou alimentaires – et

aux bénévoles afin de poursuivre son action auprès des 30 000 bénéficiaires du département (dont 16 500 sur la métropole). Des actions qui vont de l'aide alimentaire au soutien scolaire en passant par l'accès à la culture, aux soins, au sport et loisirs... •

« 10 à 15 % de bénéficiaires en plus »

www.secourspopulaire.fr/38
04 76 23 64 30

EN BREF



© Lara Batais / Grenoble Alpes Métropole

Première pierre pour le quartier Alliance à Vizille

L'ancienne friche industrielle ne sera bientôt qu'un souvenir. La première pierre du projet Alliance, à Vizille, a été posée fin octobre. Ce tout nouveau quartier en entrée de ville, intégré dans le grand projet de la Métropole pour cette commune, réunira des dizaines de logements (une partie sera ouverte à la vente, une autre réservée à la location sociale), un centre médico-psychologique, la reconstruction du Netto qui avait brûlé il y a quelques années et les bureaux du service local de solidarité du Département de l'Isère. Une promenade piétonne et des aménagements paysagers sont aussi prévus. Premières livraisons en 2026.

Entreprises, mesurez votre Impact Score

Comme d'autres collectivités, la Métropole grenobloise met à disposition des entreprises du territoire l'Impact Score, l'outil de référence pour connaître l'impact environnemental et social des sociétés. Le but est de prendre en compte le score de toute entreprise qui sollicite une aide de plus de 50 000 euros ou portant sur du foncier.

grenoblealpesmetropole.fr/impactscore

Skaping lauréate de France Tourism Tech

La start-up grenobloise Skaping, spécialisée dans les webcams, est lauréate du programme France Tourism Tech qui met en valeur les entreprises proposant des services numériques au service du tourisme. Skaping a installé près de 700 webcams à l'étranger et en France, dont six dans la Métropole (col de Porte, Bastille, Vouillants et Hôtel de ville de Grenoble).



ASSAINISSEMENT

Roseaux et galets pour traiter les eaux usées

© Pierre Jayet / Grenoble Alpes Métropole

Plus écologique, plus simple et plus sobre : la nouvelle station d'épuration de Notre-Dame-de-Commiers est 100% naturelle. Comment ça marche ?

À Notre-Dame-de-Commiers, petite commune sur les hauteurs au sud de l'agglomération grenobloise, surplombant le lac du même nom, de nombreuses études pour mettre en conformité le système de traitement des eaux usées ont débouché sur cette solution innovante : créer une station d'épuration avec des filtres de roseaux. Dix mois de travaux plus tard, la station est mise en service fin août 2024 et traite les eaux usées de 543 habitants. Ses avantages ? elle fonctionne sans électricité, s'intègre parfaitement dans le paysage et n'émet aucune odeur !

UNE EAU ÉPURÉE À 90 %

En tête de station, les déchets solides des eaux usées (principalement des lingettes) sont d'abord piégés et récupérés manuellement. Ensuite, l'eau est répandue dans un grand bac de cailloux et de roseaux. Elle ruisselle entre des galets fins et de plus en plus gros, qui piègent les boues. Lorsque l'eau arrive en bas de ce bac (la gravité permet de ne pas utiliser d'électricité), elle est épurée à 80 %. L'eau va ensuite être filtrée une deuxième fois avec le même procédé dans un second bac. Épurée alors à 90 %, elle rejoindra la réserve naturelle des Isles du Drac, en contrebas. Et les roseaux ? Ils jouent deux rôles primordiaux : « Avec le vent, ils penchent sans se casser, explique

Olivier Dubin, chargé d'opération et assainissement à Grenoble Alpes Métropole. *Ce mouvement de balancier permet de fissurer la croûte des boues qui se forme à la surface, et les eaux peuvent ruisseler à nouveau le long des graviers. Ils amènent aussi, avec leurs racines, du sucre qui aide les bactéries à se développer. Les bactéries épurent l'eau en consommant l'azote et le carbone.* »

1 400 000 euros, financés par la Métropole, ont été nécessaires pour créer cette station d'épuration à filtres de roseaux. Elle est la deuxième à voir le jour sur le territoire, après celle de Quaix-en-Chartreuse. Les autres communes de la Métropole étant principalement connectée à la station d'épuration métropolitaine Aquapole. •

Bien jeter pour moins polluer

Les déchets toxiques sont un poison pour les milieux naturels ! Pesticides, détergents, peinture, diluant, huiles... Il est important de ne pas les jeter dans les toilettes, éviers ou grilles d'évacuation. Ils doivent être déposés en déchèterie. Les médicaments, périmés ou non, doivent être rapportés en pharmacie.

AGENDA

FESTIVAL

Du cinéma et du live

Jusqu'au 7 décembre dans différentes villes de la métropole grenobloise



Le Tympan dans l'œil est un festival consacré au ciné-concert, à la musique et à l'image. Il propose 15 spectacles accessibles aux familles ou aux plus jeunes, à Grenoble et aux alentours. Sa philosophie : montrer la diversité de la création actuelle et susciter la pratique artistique pour tous.

tympandansloeil.com

CONFÉRENCE

Maud Sarda ou l'e-commerce solidaire



Jeu 5 décembre à 18h30 au siège de Grenoble Alpes Métropole

La prochaine conférence du cycle Presse Citron, organisé par la Métropole pour nourrir la réflexion autour des transitions sociales et environnementales, accueillera Maud Sarda. Fondatrice de Label Emmaüs, premier site d'e-commerce solidaire, elle donnera une conférence intitulée : La noblesse du réemploi. Les conférences suivantes auront lieu les 16 janvier, 13 février, 20 mars, 15 mai, et 19 juin. Gratuit.

grenoblealpesmetropole.fr/pressecitron

SPORT

Le plus haut niveau du patinage artistique

Du 5 au 8 décembre à la patinoire Polesud, Grenoble

La patinoire métropolitaine Polesud accueille le prestigieux Grand Prix Final, compétition internationale de patinage artistique et de danse sur glace du 5 au 8 décembre. La compétition a débuté au Texas en octobre et les meilleurs patineurs du monde entier seront rassemblés à Grenoble pour la dernière étape de ce Grand Prix ISU 2024.

gpfinal2024.ffsportsdeglace.fr



MUSHING

Grande Odyssée, prêts, partez !

Mercredi 22 janvier au col de Porte – Domaine de Chamechaude

La grande course du chien de traîneau passera au col de porte pour sa 10^e étape ! Plus de 65 mushers internationaux et leurs 600 chiens sont attendus dans une ambiance sportive et conviviale. Petits et grands pourront s'émerveiller et apprendre grâce aux animations.

grandeodysee.com



TECH

Le salon de l'innovation

Les 5 et 6 février à Alpexpo, Grenoble

Le Tech&Fest, grand événement des nouvelles technologies et de l'innovation, revient pour sa deuxième édition en février. Professionnel, geek ou simple curieux, venez écouter des conférences, apprendre grâce aux masterclass, découvrir les acteurs de l'écosystème technologique et entrepreneurial, le tout ponctué d'entractes musicaux !

tech-fest.fr

Chamechaude vous attend !

À 20 minutes de Grenoble, le domaine nordique de Chamechaude offre près de 100 km cumulés de boucles de ski de fond et skating. Il dispose aussi d'un stade de biathlon, de multiples itinéraires en raquettes et d'une piste de luge. En saison, des nocturnes en ski de fond sont proposées chaque jeudi jusqu'à 21 h au col de Porte. À noter également, plusieurs rendez-vous :

Samedi 14 décembre : initiation gratuite au ski de fond et biathlon avec Osez le nordic

Samedi 18 janvier : initiation au ski de randonnée et ateliers de prévention en montagne

www.domainedechamechaude.fr

À la neige en bus

À partir du 21 décembre (30 novembre pour le col de Porte), le Smmag renouvelle son dispositif "destinations neige". Rejoignez une des cinq stations de ski concernées (le col de Porte, Chamrousse, Les 7 Laux Prapoutel et Le Pleynet, le Collet d'Allevard) en bus au départ de Grenoble (sur réservation) et du Grésivaudan. Pas de frais supplémentaires pour les abonnés M réso, hormis la réservation de 0,5 €/trajet pour Chamrousse, Prapoutel et le col de Porte. En prime, bénéficiez de tarifs avantageux sur un combiné forfaits de ski + transport à Chamrousse et Prapoutel.

Infos : reso-m.fr

INFOS PRATIQUES

MOBILITÉ



▪ Agences M

Conseils, vente de tickets bus et tram, horaires, abonnements...

51 avenue Alsace-Lorraine, Grand'Place
15 boulevard Joseph-Vallier (Grenoble)
431 avenue Ambroise-Croizat (Crolles)

▪ Relais TAG du Campus

Horaires, trafic, abonnements
et recharge

442 avenue de la Bibliothèque, Saint-Martin-d'Hères
mobilites-m.fr

▪ Agences M Vélo +

Location de vélos courte
ou longue durée.

Deux agences : parvis de la gare
(Grenoble) et campus (Saint-Martin-
d'Hères), et de nombreuses agences
mobiles dans les communes.

www.veloplus-m.fr
accueil@metrovelo.fr
09 73 88 99 10

▪ Citiz

Location de voitures en libre-service
téléchargez l'appli Citiz.

alpes-loire.citiz.coop
alpes-loire@citiz.fr
04 76 24 57 25

VOIRIE



▪ Problème sur l'espace public

Nids-de-poule, mobiliers cassés, feux
tricolores défectueux... contactez-nous :

0 800 500 027
grenoblealpesmetropole.fr/voirie

ACCESSIBILITÉ



Rendez-vous sur

www.grenoblealpesmetropole.fr

Le *Métropole Mag* est disponible
en version audio sur le site web de
Grenoble Alpes Métropole, lui-même
100 % accessible. Le magazine est aussi
disponible à l'écoute à la bibliothèque
grenobloise Kateb-Yacine, à Grand Place.

Infos sur grenoblealpesmetropole.fr/magazine

ÉNERGIE



▪ Réduire sa facture

Suivre vos conso d'énergie au quotidien,
connaître les astuces pour les réduire.

grenoblealpesmetropole.fr/metroenergies

▪ Changer sa cheminée

Avec la Prime air bois, installez un
appareil de chauffage bois plus
performant et moins polluant.

grenoblealpesmetropole.fr/poele

EAU



▪ L'eau potable

www.grenoblealpesmetropole.fr/eaupotable

Pour Grenoble, Champ-sur-Drac,
Claix, Échirolles, Eybens, Gières,
Meylan, Mont-Saint-Martin, Noyarey,
Proveysieux, Quaix-en-Chartreuse,
Saint-Égrève, Saint-Martin-le-Vinoux,
Sassenage, Varcès, Veurey-Voroize :

Tél. du lundi au vendredi de 8 h à 17 h 30 au 04 76 86 20 70

Pour les autres communes de la Métropole :
Tél. du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 30
et de 13 h 30 à 17 h au 04 85 59 50 00

▪ Les eaux usées

grenoblealpesmetropole.fr/eauxusees
04 76 59 58 17

DÉCHETS/TRI



▪ Numéro vert

Collecte, conseils de tri, retrait de
bacs... appel et service gratuits du lundi
au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 30 et de
13 h 30 à 17 h.

0 800 50 00 27
grenoblealpesmetropole.fr/dechets

LOGEMENT



Faire une demande de
logement social, améliorer son
logement, mettre son bien en location
ou devenir propriétaire en accession
sociale : découvrez les actions de la
Métropole.

grenoblealpesmetropole.fr/logement

VOS QUESTIONS NOS RÉPONSES

« Pourquoi la
combe de Gières
est en travaux ?
Quelles alternatives
sont proposées
pour éviter les
bouchons ? »

▪ La Métropole installe une
canalisation qui conduira les
eaux usées de Saint-Martin-
d'Uriage (Communauté de
communes Le Grésivaudan,
qui finance 90% de l'opération)
jusqu'à la station d'épuration
Aquapole au Fontanil-Cornillon
(Métropole). Cette mise
en conformité améliorera
considérablement la qualité de
l'eau de la rivière du Sonnant.

▪ Profitant du chantier, la
Métropole réalisera ensuite
des travaux d'aménagements
cyclables sur la RD524. La
fin de l'ensemble des travaux
est prévue pour l'été 2026.
Jusque-là, la circulation est
ralentie par un alternat marqué
par des feux.

▪ Pour limiter la gêne, plusieurs
alternatives : emprunter les
transports en commun (la ligne
de bus 23, notamment, a été
renforcée). Covoiturer, afin de
limiter le nombre de véhicules
sur cet axe. Choisir le vélo,
sachant que la bande cyclable
dans le sens Gières-Uriage est
maintenue. Enfin, dans les cas
où c'est possible, il est conseillé
de privilégier le télétravail ou
de décaler ses horaires.



Toutes les informations
sur les déplacements dans
la combe de Gières pendant
les travaux sur [mobilites-m.fr/](http://mobilites-m.fr/travaux-combe-gieres)
travaux-combe-gieres

4 BONNES RAISONS DE PRÉPARER DES GOÛTERS FAITS MAISON

1 C'est meilleur pour ta santé

Les gâteaux vendus dans les supermarchés sont souvent trop sucrés ou trop gras, ce qui peut avoir des conséquences sur ta santé. Préparer tes goûters te permet de contrôler les quantités, de choisir des ingrédients de qualité et de manger plus équilibré.



2 Tu prends du plaisir à cuisiner

Cookies, gâteau au yaourt, muffins... Il existe de très nombreuses recettes simples à réaliser en fonction de tes envies. C'est aussi l'occasion de partager une activité amusante en famille.



3 Tu fais des économies

Le goûter fait maison revient moins cher car, contrairement aux biscuits que tu achètes en magasin, il n'a pas de coûts supplémentaires liés aux emballages, au transport, à la publicité...

4 Tu produis moins de déchets

Les gâteaux industriels sont souvent emballés dans du plastique ou du carton, voire les deux. Tous ces emballages finissent à la poubelle. En cuisinant des goûters faits maison, tu évites ce gaspillage.

Astuces pour un goûter sans déchets

Je pense aux **fruits secs** (amandes, noix, noisettes...)

Je choisis une **gourde en inox** plutôt qu'une bouteille en plastique

J'emporte mon goûter dans une **boîte réutilisable** ou un **sac en tissu**

Je remplace ma gourde de compote jetable par un **fruit frais**

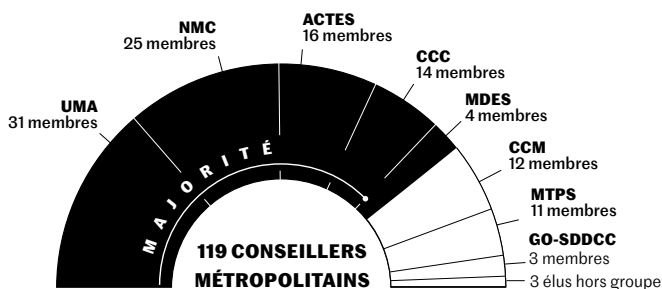
Le goûter idéal



- Un fruit de saison
- Un produit céréalier (pain ou gâteau maison)
- Un produit laitier
- Eau

Expression des 8 groupes politiques représentés à la Métropole.

Chacun d'entre eux dispose de 800 signes pour exprimer son point de vue.



UMA

Chloé Pantel

Adjointe au maire de Grenoble

Lionel Coiffard

Conseiller municipal de Vizille

Coprésidente et coprésident du groupe Une Métropole d'Avance (UMA)

Redonner du pouvoir d'agir aux élus

Aujourd'hui le gouvernement annonce des restrictions budgétaires sans précédent pour les collectivités qui devront fournir un effort de 5 milliards d'euros. Elles impacteront l'ensemble de l'écosystème public du territoire grenoblois, fragilisant l'ensemble de nos actions pour les habitantes et habitants, et ralentira notre adaptation au changement climatique. Alors qu'ici notre déterminant commun est le renfort du service public. Nous proposons depuis quatre ans d'augmenter les recettes de la Métropole, ce qui nous aurait permis d'absorber le choc de telles mesures. Sans cela, les conséquences seront dramatiques pour les services publics, donc pour le quotidien des métropolitaines et métropolitains.

unemetropoleavance.fr



NMC

Anahide Mardirossian

Adjointe au maire de Saint-Martin-le-Vinoux

Marc Odon

Maire de Venon

Jean-Luc Corbet

Maire de Varcis-Allières-et-Risset

Coprésidente et coprésidents du groupe Notre Métropole Commune (NMC)

Sauvons la plateforme chimique !

Le 10 septembre dernier la société Vencorex, exploitant principal de la plateforme chimique de Pont-de-Claix, a déclaré son placement en redressement judiciaire. L'entreprise emploie directement 450 salariés et l'ensemble du secteur sud grenoblois représente plus de 3 000 emplois indirects. Face à cette situation alarmante pour la santé économique du territoire et l'emploi de nos habitants, nous nous mobilisons en tant qu'élus métropolitains aux côtés d'élus départementaux, régionaux et nationaux, mais aussi des syndicats et des services de l'État pour tenter de trouver un repreneur et une issue favorable pour le site et les salariés. Depuis plus d'un siècle, l'industrie est un pan essentiel de la richesse de notre territoire. Les enjeux liés de souveraineté et de conformité aux impératifs environnementaux de cette industrie doivent rester une priorité nationale et une réussite locale de tous les acteurs.

notremetropolecommune.fr



ACTES

Souad Grand

Adjointe au maire de Pont-de-Claix

Laëtitia Rabih

Adjointe au maire d'Échirolles

Bertrand Spindler

Maire de La Tronche

Coprésidentes et coprésident du groupe Arc des Communes en Transitions Écologiques et Sociales (Actes)

Menaces

Le gouvernement menace de baisses de dotations financières les grandes collectivités, régions, départements, métropoles, grandes villes. Les collectivités pourtant votent des budgets à l'équilibre, organisent les services publics locaux, investissent pour les mobilités, le cadre de vie, les économies d'énergie et le climat. Qu'allons devoir réduire, ici dans notre métropole Grenoble-Alpes, comment éviter que les plus faibles soient les premiers touchés ? Dans le cadre qui nous est imposé par la loi, malgré les turbulences politiques, gardons, pour nos communes et pour la métropole, nos objectifs de progrès social, de progrès écologique, d'ouverture au monde et d'universalisme.

facebook.com/elusactes.lametro



CCC

Jean-Paul Trovero,

Conseiller municipal de Fontaine

Président du groupe Communes, Coopération et Citoyenneté (CCC)

David Queiros

Maire de Saint-Martin-d'Hères

Isabelle Peters

Adjointe au maire de Grenoble

Budget 2025 : les collectivités locales ne doivent pas payer les cadeaux fiscaux aux riches !

À l'heure de l'écriture de ces lignes, le nouveau gouvernement, coalition des battus des législatives, impose un nouveau budget d'austérité. Il prévoit de faire payer la facture des cadeaux aux riches de Macron par les assurés-es sociaux, les services publics mais aussi les collectivités territoriales. C'est ainsi 6,5 milliards d'euros qu'il ampute au budget des régions, départements, intercommunalités et communes, soit de l'ordre de 20 millions d'euros pour la Métropole. Cette baisse de moyens est synonyme de dégradation de services pour les habitant-es. Faut-il arrêter d'entretenir les routes, les écoles, les digues anti-inondation, arrêter les transports en commun et la lutte contre le réchauffement climatique ? Des élu-es locaux de tous bords s'insurgent contre cette nouvelle purge, élargissons la mobilisation.

facebook.com/CommunesCooperationCitoyennete

LE CONSEIL EN DIRECT

PROCHAINES SÉANCES PUBLIQUES

VENREDI 20 DÉCEMBRE

VENREDI 14 FÉVRIER

1 place André-Malraux à Grenoble.
Pour toutes les informations sur le lieu et les conditions, rendez-vous sur grenoblealpesmetropole.fr/conseilmetro

SUR LE WEB

Le conseil métropolitain sera visible en direct sur grenoblealpesmetropole.fr



MDES

Hakim Sabri

Conseiller municipal de Grenoble
Président du groupe Métropole
Dématéologie Écologie et Solidarité
(MDES)

Les collectivités ne seront pas les boucs émissaires de la mauvaise gestion de l'État

En amont du débat budgétaire, le gouvernement a annoncé un coup de rabot d'au moins 5 milliards d'euros sur les collectivités territoriales. Il est ainsi envisagé une réduction de la compensation de TVA, particulièrement injuste : elle vise les collectivités qui investissent, que ce soit en matière de rénovation thermique, de transition énergétique, ou de travaux d'aménagement. Il est demandé aux collectivités de faire plus avec moins. Rappelons que, contrairement à l'État, les collectivités ont pour obligation de présenter un budget à l'équilibre. Or, de 2017 à 2023, la dette des collectivités n'est passée que de 200 à 250 milliards d'euros quand celle de l'administration centrale a vu la sienne augmenter de 1 850 à 2 600 milliards (Insee). N'inversons pas les responsabilités.

groupemdes@gmail.com



CCM

Dominique Escaron

Maire du Sappey-en-Chartreuse
Président du groupe Communes
au Cœur de la Métropole (CCM)

Petits et grands trous

La Métro assure l'entretien des voiries et ouvrages d'art depuis 2015 et elle n'est déjà plus en capacité de répondre à ses obligations. Les travaux sont sans cesse repoussés, obligeant des communes, alors qu'elles n'en ont plus la compétence, à boucher des nids de poule pour la sécurité des usagers. La sous-traitance, les marchés publics inadaptés, les bureaux d'études à chaque étape, l'absence de synergie avec les équipes municipales, les travaux eux-mêmes qui bloquent d'autres travaux de la Métro... il n'y a plus de budget depuis des mois pour nos routes. De plus, la situation financière est plombée par le coût faramineux de son siège à 109 millions d'euros par les 16 millions d'euros de parts dans Grenoble Habitat et le trou abyssal de la dette de l'État ne nous aidera pas. Résultat, il y aura des trous dans le budget et sur les routes...

facebook.com/CCMGrenoble



MTPS

Laurent Thoviste

Adjoint au maire de Fontaine

Émilie Chalas

Conseillère municipale de Grenoble
Coprésidente et coprésident du groupe
Métropole Territoire de Progrès
Solidaire (MTPS)

Toujours moins...

Les horaires des déchetteries entrés en vigueur le 1er juillet entraînent une diminution significative du service des usagers. Sur les 22 déchetteries du territoire, 8 seulement sont désormais ouvertes du lundi au samedi. Les 14 autres sont fermées le lundi et les horaires du mardi au samedi sont différents chaque jour ! Au lieu de faciliter l'accès aux déchetteries de proximité afin de limiter les déplacements en voiture et d'éviter les dépôts sauvages, l'ouverture des déchetteries « proximi » est passée de 45 h à 32 h 30 par semaine. Quant aux broyeurs de végétaux, ils sont en panne. 80 000 euros à la poubelle. La TEOM, elle, ne diminue pas, bien au contraire ! Si l'objectif de la Métropole est de dissuader les usagers des déchetteries, elle est sur la bonne voie !

grenoblealpesmetropole-MTPS.fr
facebook.com/GrenobleMTPS
twitter.com/GrenobleMTPS



GO-SCDDC

Alain Carignon

Conseiller municipal de Grenoble
Président du Groupe d'Opposition –
Société Civile Divers Droite et Centre
(GO-SCDDC)

Brigitte Boer et Dominique Spini

Conseillères municipales
de Grenoble

Neyrpic : l'ultime coup porté au commerce de proximité

Le centre commercial Neyrpic, approuvé par la majorité métropolitaine, a ouvert ses portes. Un pôle de vie à l'entrée de Grenoble qui a capté plusieurs enseignes grenobloises et connaît une forte affluence. À Grenoble, les commerces de proximité subissent les problèmes d'attractivité et d'accessibilité créés ou aggravés par les élus en place : tarifs prohibitifs du stationnement, suppression de places, espace public repoussoir (malpropreté, incivilités, sécurité...). L'ouverture de Neyrpic va encore davantage les affaiblir. Nous appelons Christophe Ferrari et Éric Piolle à se ressaisir : ils ne peuvent pas continuer à dérouler leurs politiques sans prendre en compte la réalité des rideaux baissés.

societecivile38@gmail.com



GRENOBLEALPES
MÉTROPOLE

DES AIDES
FINANCIÈRES
POUR TOUS LES
COPROPRIÉTAIRES ET
PROPRIÉTAIRES

mur mur

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

VOUS AUSSI,

FAITES DES ÉCONOMIES,

VALORISEZ VOTRE LOGEMENT

& GAGNEZ EN CONFORT THERMIQUE

HIVER COMME ÉTÉ

DÉJÀ 12 000 MAISONS ET APPARTEMENTS RÉNOVÉS AVEC MURMUR !

Retrouvez toutes les infos sur grenoblealpesmetropole.fr/murmur

ou en contactant un **Conseiller MurMur : 04 76 14 00 10**



AVIC



GRENOBLEALPES
MÉTROPOLE

GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE

3 rue Malakoff – 38031 Grenoble Cedex 01
04 76 59 59 59

Accueil du public au 1 place André-Malraux à Grenoble
grenoblealpesmetropole.fr/contact



Directeur de la publication Christophe Ferrari | **Directeur de la communication** Emmanuel Chion | **Responsable photos** Lara Balais | **Photos** Lara Balais, Thierry Chenu, Pascale Cholette, Jean-Mickaël Digbo, Jean-Sébastien Faure, Lucas Frangella, Clara Goubault, Sylvain Habib, Pierre Jayet, Thibaud Lefebvre | **Rédaction en chef** Valentine Autruffe | **Rédaction** Nathalie Anula, Valentine Autruffe, Floriane Boillot, Gilles Peissel, Mickaël Penverne, Hugo Verit | **Mise en page & illustrations** Lauriane Talichet, Lou Catala | **Administration** Nadine Bertoncello, Sandrine Magro | **Impression** Imprimerie France Offset Typo (FOT) | **Distribution** Géo Diffusion – Dépôt légal à parution – Distribution toutes boîtes aux lettres – Dépôt en nombre: mairies et équipements métropolitains | Tirage 220 000 ex. – Papier 100% recyclé, certifié PEFC; 100% issu de gestion durable de la forêt | **Photo de couverture** © Lara Balais